

HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



Édito



Notre Communauté de Communes du Haut-Béarn a déjà six ans ! Issue de la fusion des quatre territoires préexistants des vallées d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais, les politiques publiques dont nous avons la responsabilité prennent en compte tous les bassins de vie, très complémentaires, du Haut-Béarn.

L'activité économique, particulièrement soutenue et diversifiée, se traduit par un haut niveau d'employabilité. Dans chaque commune, les élu.e.s observent que les générations montantes souhaitent vivre au pays, ou y revenir. Nos concitoyens manifestent aussi l'envie d'espace plus oxygéné, le besoin de « démétropolisation », de se rapprocher de la nature.

Dans ce sens, les élu.e.s et les services ont lancé dès 2022, avec « *En Davan !* », une vaste campagne de réflexions et d'informations pour conjuguer l'obligation de proposer plus de logements en cette période où la ressource foncière doit être préservée et l'artificialisation des sols sera réglementairement limitée. Il nous faut aussi prendre en compte la notion de parcours résidentiel qui bouscule les habitudes passées d'un même logement pour toute une vie.

Dans le même esprit, la collectivité intercommunale a validé le besoin de déplacements plus collectifs, moins onéreux et adaptés aux réalités intergénérationnelles et géographiques locales. C'est la raison pour laquelle les élu.e.s ont opté pour la prise de compétences mobilité. Reste à mettre en musique, avec la participation des entreprises, une partition qui servira tout le territoire.

L'attractivité de notre Haut-Béarn répond à la fois aux attentes des personnes qui y vivent déjà, à celles qui souhaitent s'y installer et aux touristes qui s'y invitent.

À ce titre, aux côtés des entreprises, la communauté de communes veille à la préservation d'un écosystème favorable à l'emploi, notamment en facilitant les actions de formation pour dépasser la question paradoxale, dans un contexte de plein emploi, des difficultés de recrutement.

L'attractivité repose aussi sur la possibilité pour les familles de concilier vie professionnelle et vie familiale. La CCHB soutient la parentalité depuis les crèches jusqu'aux accueils de loisirs pour les adolescents, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Elle accompagne aussi plus spécifiquement, de manière historique, le RPI de Josbaig.

L'attractivité c'est aussi le maintien des services publics et leur capacité d'accueil en cette période où les collectivités sont invitées à pallier trop souvent le retrait, pour raisons d'équilibre économique, de l'État. Une attention particulière est accordée aux publics vulnérables, vieillissants ou confrontés à des problèmes de santé. C'est à ce titre que l'assemblée intercommunale a toujours soutenu et voté massivement le projet de Maison de Santé du Piémont Oloronais au bénéfice de la totalité des territoires.

2022 a permis de consolider l'offre culturelle dans le domaine du spectacle vivant avec l'attribution d'un label national pour l'Espace Jéliote, la diffusion sur tout le territoire et toutes les écoles en matière de lecture publique et de pratiques musicales chez les jeunes. Le foisonnement culturel participe largement à l'attractivité du Haut-Béarn, au même titre que la valorisation patrimoniale soutenue par un service et des agents très motivés et compétents.

À l'heure de ce bilan 2022, je remercie chaque élu.e de la CCHB pour leur implication et leur volonté de plus en plus affirmée de faire territoire, solidaire, ensemble. Merci aussi à l'ensemble des services intercommunaux pour leur précieuse contribution, depuis la conception jusqu'à la réalisation, à la mise en œuvre des politiques publiques qui n'ont qu'un seul but : permettre à chacune et à chacun de vivre au mieux dans un territoire équilibré et fertile.

Bernard UTHURRY

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Maire d'Oloron Sainte-Marie*

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens	6
a. Administration générale.....	6
b. Finances.....	6
c. Ressources humaines.....	10
d. Informatique et réseaux.....	11
e. Communication.....	12
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	18
a. Service planification	18
b. Service Application du Droit des Sols (ADS)	22
c. Service habitat	23
d. Service mobilité	25
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles	32
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure	32
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire	34
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique.....	35
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn.....	36
e. Contractualisations	36
f. Programme LEADER	37
4. Pôle politique touristique	38
a. Gestion du Plan Local de Randonnées	38
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques	39
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers.....	41
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique.....	42
e. Développement de partenariats et de coopérations.....	42
f. Accompagnement de porteurs de projets	43
g. Gestion de l'Espace Somport.....	43
h. Projets 2023.....	44
i. Les chiffres clés du tourisme 2022.....	46
5. Pôle développement social	48
a. Service petite enfance.....	48
a. Service éducation (scolaire et périscolaire).....	51
b. Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	52
c. Restauration collective.....	55
d. L'Espace France services.....	57
e. Service Santé.....	59
f. L'accueil des gens du voyage.....	61
6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	63
a. Création d'un webzine « Culture & Vous en Haut-Béarn »	63
b. Éducation artistique et culturelle (années scolaire 21-22).....	64

c.	Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel)	64
d.	Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée.....	65
e.	Lecture Publique	65
f.	Patrimoine – label Pays d'art et d'histoire	67
g.	Actions évènementielles	71
7.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement	73
a.	Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).....	73
b.	Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....	75
c.	Service Transition Écologique	76
d.	Eau potable et assainissement collectif	78
e.	Rivières	78
8.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....	80
a.	Services techniques (ST opérationnel et ingénierie).....	80
b.	Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous	83

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité.

En 2022, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, qui nous ont encore conduits à réduire le nombre de réunions institutionnelles, ce sont **8 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **219 délibérations** qui ont été prises.

Outre ces 8 Conseils Communautaires, **11 séances plénières** ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que la gestion des déchets, la politique de l'habitat et notamment le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Haut-Béarn, la GEMAPI et les Syndicats des Gaves, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, les Abattoirs du Haut-Béarn et l'Espace Jéliote, tous trois devenus respectivement Établissement Public Industriel et Commercial, Établissement Public Local et Établissement Public Administratif, le déploiement de la fibre, le projet de Maison de Santé porté par l'Association pour la Maison de Santé du Piémont Oloronais et la préparation aux transferts des compétences Eau et Assainissement.

Lors de ces plénières, des partenaires ont été conviés comme par exemple la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn pour sa présentation de son enquête de consommation sur le Béarn ou encore la présentation du Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) « Mobilité Nouvelle-Aquitaine », du dispositif « compagnons de la route » et du plan d'action associé.

20 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés plus de **50 sujets**.

Sans parler bien sûr des commissions thématiques auxquelles sont conviés élus communautaires mais également élus municipaux, ni des rencontres avec les partenaires institutionnels que sont le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

En outre, initié depuis l'automne 2021, la collectivité a poursuivi en 2022, la démarche de projet de territoire, pour laquelle le service a épaulé la Direction Générale et l'autorité territoriale afin de coordonner la mise en place d'un Séminaire, d'une plénière et de groupes de travail.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 15 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, la Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, la Restauration Scolaire, le Somport, le SICTOM, le SPANC, Camou, Mobilité).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2022 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	1 747 313 €
Charges de personnel et frais assimilés	7 315 341 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 175 409 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	3 037 299 €
Charges financières	241 513 €
Charges exceptionnelles	90 795 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	660 053 €
Dotations aux amortissements et provisions	2 878 €
Dépenses de fonctionnement - Total	22 270 604 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	146 150 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	642 233 €
Impôts et taxes	14 979 614 €
Dotations et participations	6 914 800 €
Autres produits de gestion courante	129 834 €
Produits exceptionnels	29 713 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	32 376 €
Recettes de fonctionnement - Total	22 874 723 €

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	5 716 319 €
Recettes d'investissement	4 779 234 €
Résultat d'investissement	- 937 084 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2022 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Modernisation du centre nordique du Somport.
- Travaux sur l'aire de grand passage.
- Création de l'atelier de la marionnette.
- Travaux de modernisation de la piscine.
- Élaboration de notre Schéma de Cohérence Territoriale.
- Rénovation énergétique du pôle technique intercommunal.

→ Agrégats du budget général

	2019	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement	21 858 014 €	21 477 303 €	22 641 481 €	22 842 347 €
Dépenses de fonctionnement	20 119 913 €	20 210 197 €	21 211 231 €	21 610 550 €
Épargne brute	1 738 101 €	1 267 103 €	1 430 249 €	1 231 796 €
Épargne nette	1 088 865 €	517 100 €	660 559 €	431 291 €

L'exercice 2022 dégage une épargne brute de 1 231 796 € et une épargne nette de 431 291 €.

Enfin pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2022 est de 9 400 000 € avec une capacité de désendettement de 7.66 années.

* Ce schéma représente les restes à charge (dépenses moins recettes directes) du budget de fonctionnement 2022 de chaque politique publique de la CCHB.

3 %
231 000 €



ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 202 000 €
- Gestion Rivières : 29 000 €*
- Gestion des déchets : 0 €**
- Assainissement non collectif : 0 €**

* Mission équilibrée par les ressources propres de la taxe GEMAPI - 29 000 € correspondant à un décalage de versement.
** Budgets annexes équilibrés par ressources propres



11 %
1 002 000 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 924 000 €
- Autres équipements : 37 000 €

Les attributions de compensations aux communes représentent en 2022 un montant de 8 880 000 € auquel viennent s'ajouter le FPIC pour un montant de 296 000 €.



7 %
652 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 112 000 €
- Planification : 111 000 €
- Mobilité : 19 000 €
- Habitat : 168 000 €
- Coordination : 187 000 €
- Autres : 55 000 €

18 %
1 695 000 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Économie : 594 000 €
- Tourisme : 1 101 000 €
- Espace du Somport : 0 €*

* Budget annexe équilibré par ressources propres



31 %
2 886 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 358 000 €
- Enfance-Jeunesse : 496 000 €
- Éducation : 523 000 €
- Santé : 33 000 €
- Espace France services : 162 000 €
- Populations nomades : 65 000 €
- Cohésion sociale : 125 000 €
- Coordination : 124 000 €

30 %
2 758 000 €



CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 907 000 €
- Spectacle vivant : 830 000 €
- Patrimoine : 401 000 €
- Pays d'art et d'histoire : 280 000 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 157 000 €
- Événementiel : 54 000 €
- Enseignement artistique musical : 129 000 €

RÉPARTITION DES RESTES À CHARGE* DE LA CCHB PAR POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
9 183 000 €

C. Ressources humaines

L'année 2022 a été marquée par l'extinction progressive des mesures contraignantes liées à la Covid-19 (fermeture des services, télétravail, isolement, protocoles sanitaires exigeants, etc.).

De plus, suite à la mise en œuvre de la réforme du temps de travail et du nouveau logiciel métier en 2022, il a été possible de mettre en place une individualisation dématérialisée des congés et des RTT.

2022 a également été marquée par la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et en particulier le versement du CIA (Complément Indemnitaire annuel).

En outre, dans le cadre du dialogue social et par anticipation aux obligations des collectivités en matière de Prévoyance et de Santé à compter de 2025 et 2026, la collectivité a revu la participation à la prévoyance en attribuant un montant unique mensuel de 7 € par agent et ouvert la participation aux mutuelles labélisées pour un montant unitaire de 15 € par agent.

Par ailleurs, cette année a été marquée par :

- La mise en place du règlement du télétravail
- La mise en place du règlement intérieur des astreintes : au SICTOM (réactualisation de l'existant), le service technique ingénierie (pour la sécurité des bâtiments) et le pôle social sur les équipements de la petite enfance (afin d'assurer le taux d'encadrement à l'accueil des enfants le matin).
- L'adhésion auprès du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques (CDG64) pour la mission « Médiation préalable » : Le CDG 64 propose une mission de médiation préalable obligatoire permise par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire. Cette mission permet ainsi d'introduire une phase de médiation obligatoire avant tout contentieux devant le Tribunal Administratif de PAU, pour les décisions administratives individuelles. Ce mode de règlement alternatif des conflits permet, dans le respect des principes de légalité et de bonne administration, de régler les différends de manière plus souple, plus rapide et moins onéreuse. La conduite de la médiation est assurée par des agents du CDG64 formés et opérationnels, qui garantiront le respect des grands principes de la médiation : indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité.

→ Les chiffres clés :

- Saisonniers : accueil de 44 saisonniers étudiants
- 52 animateurs ont été recrutés pour encadrer les ALSH
- Stages : accueil de 121 stagiaires dont 75 du territoire
- Apprentissage : 3 apprentis (au pôle informatique/réseaux, au service des ressources humaines et au pôle urbanisme aménagement de l'espace logement/cadre de vie)
- 2 recrutements en contrats PEC ont été réalisés en début d'année 2022
- Formation : l'offre de formation est stagnante par rapport à 2021 avec 349 jours (pour 423 jours en 2021). Des actions ont été organisées en intra pour les agents de la collectivité recouvrant les domaines du secourisme, de la sécurité... et bilan de compétences. 106 agents, soit près de la moitié des agents permanents ont été concernés par au moins une action de formation. En plus du coût de formation CNFPT au titre de la cotisation obligatoire qui s'élève à 45 383,00 €, le budget formation « autres organismes » représente 13 477 €.
- De nombreuses procédures de recrutements ont été engagées pour répondre aux départs au sein des différents services liés aux retraites ou à la mobilité : 2 auxiliaires d'éducation (aux crèches de l'Illet aux Mômes et Crescendo), un agent France service, un responsable de

l'administration générale, un directeur des ressources humaines, un coordonnateur des collectes et un chargé d'étude stratégie territoriale au pôle urbanisme aménagement de l'espace logement et cadre de vie. 7 agents ont été pérennisés par une nomination titulaire sur leur poste.

d. Informatique et réseaux

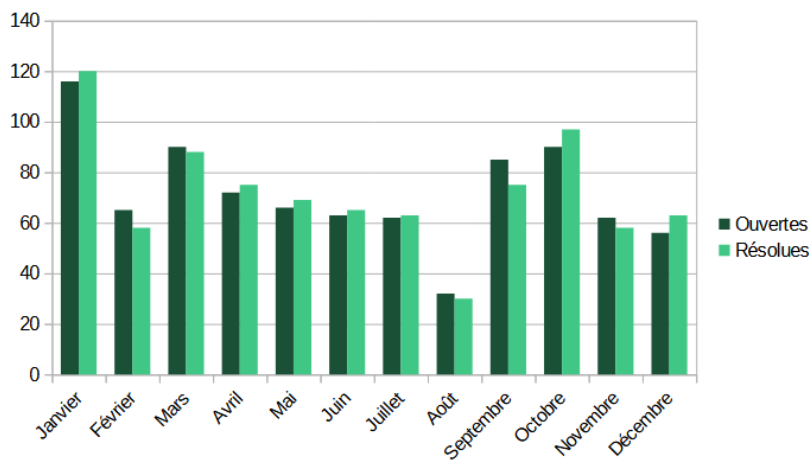
Le service Informatique et Réseaux s'est étoffé en 2022 avec l'arrivée d'un technicien de maintenance et support informatique en alternance.

Les actions du service sont inchangées avec une grande partie dédiée à l'assistance aux services. Les autres activités sont, de manière non exhaustive :

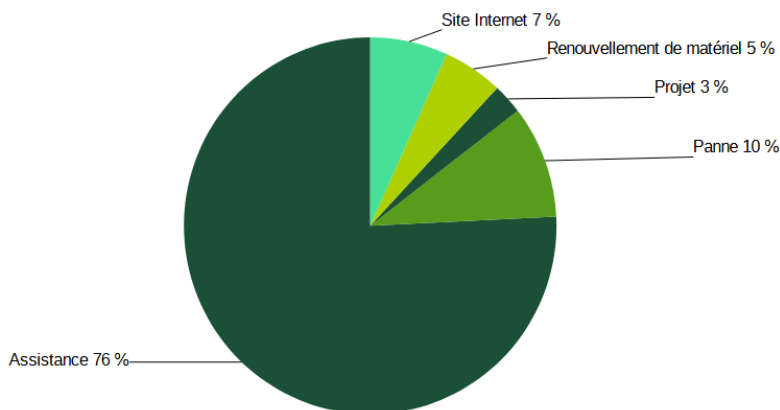
- Maintenir en conditions opérationnelles le système d'informations de la CCHB
- Programmer le renouvellement du parc informatique, téléphonique et reprographie
- Anticiper la transformation digitale de la CCHB
- Assurer le suivi du déploiement du réseau Très Haut-Débit sur le territoire conjointement avec La Fibre64

En ce qui concerne l'assistance, l'utilisation d'un logiciel de gestion des services d'assistance (Helpdesk), permet au service de mesurer et d'analyser la typologie des demandes faites par les services.

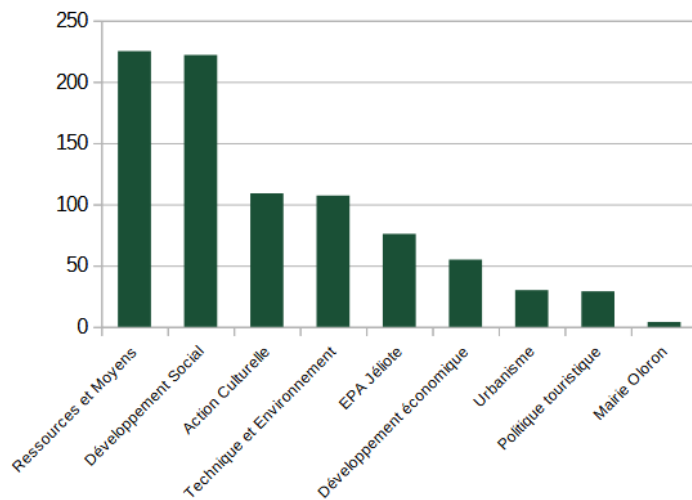
En 2022, près de 900 demandes d'assistance ont été traitées par le service.



Ces demandes sont classées en 5 grandes familles :

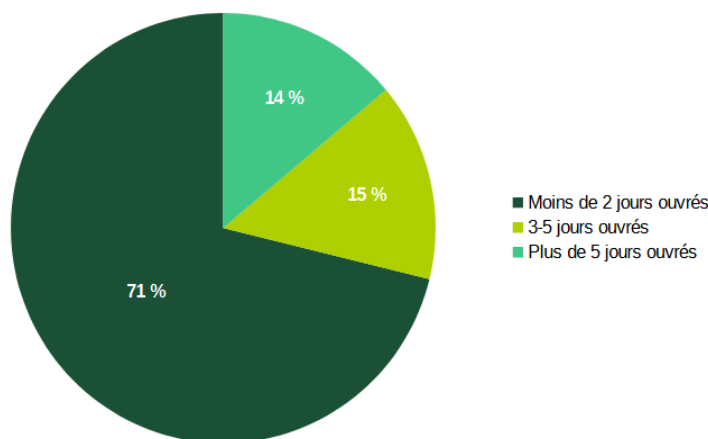


Nous pouvons également mettre en évidence l'origine de ces demandes, par pôle, par exemple.



Enfin, on peut dégager un indicateur d'efficacité du service en analysant le temps de résolution des demandes. Plus de la moitié des demandes sont résolues dans la journée et, en moyenne, il aura fallu compter 4,15 jours pour voir une résolution de la demande.

À noter que certaines demandes relèvent de projets à long terme ou de pannes indépendantes de notre champ d'action.



e. Communication

→ Missions / Objectifs :

Les missions du service sont les suivantes :

- Évaluer les besoins de communication de la collectivité en fonction des actions intercommunales et des cibles visées ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- Proposer et suivre le budget du service ;
- Organiser, suivre et évaluer les actions de communication et de relations publiques ;
- Concevoir et réaliser des produits de communication et leurs contenus ;
- Entretenir et développer les relations avec la presse et les médias.

Il appartient au service de mettre en œuvre une communication véhiculant une image identitaire, positive et cohérente de la collectivité en lien avec les objectifs politiques des élus mais aussi, les préoccupations des services.

→ **Moyens humains** : 2 ETP

→ **Activités** :

La majorité des demandes des services, tourne autour des besoins suivants :

- Infographie : conception et mise en page d'outils de communication ;
- Diffusion de l'information : réseaux sociaux, site Internet, mailing, IntraMuros, etc. ;
- Relations presse : communiqués de presse, organisation et gestion de points presse ;
- Protocole : selon les cas, gestion ou accompagnement des services dans l'organisation des temps protocolaires.

1) Communication éditoriale :

Travail de préparation sur Le Mag n°5 en collaboration avec une agence de communication démarré au mois d'août pour une sortie en janvier 2023 :

- Sélection des thématiques en collaboration avec les chefs de pôles
- Réalisation d'un pré-sommaire et collectes des éléments éditoriaux
- Accompagnement du journaliste dans les interviews terrain
- Travail de relecture et de réécriture des articles
- Réalisation et/ou choix des visuels

À noter qu'en parallèle à la réalisation du magazine, un travail de synthétisation des compétences de la CCHB a été réalisée pour la création d'un synoptique toujours en collaboration avec l'agence pour la mise en illustration :

- Synthétisation des compétences en collaboration avec les chefs de pôle et rédaction des contenus
- Réalisation de la prémaquette graphique

2) Communication numérique :

> **Site Internet** :

Mise à jour des contenus (textes et visuels) du site internet www.hautbearn.fr

- 45 actualités
- 10 803 utilisateurs, 24 506 sessions, 50 347 pages vues, taux de rebond de 60,98%, durée moyenne des sessions de 1mn 50s
- Pages les plus consultées : page d'accueil / restauration collective / La Navette Oloron Sainte-Marie / Paiement en ligne (restauration collective) / Piscine Oloron Haut-Béarn
- Moyens utilisés pour consulter le site : 67% mobile / 32% ordinateur / 1% tablette

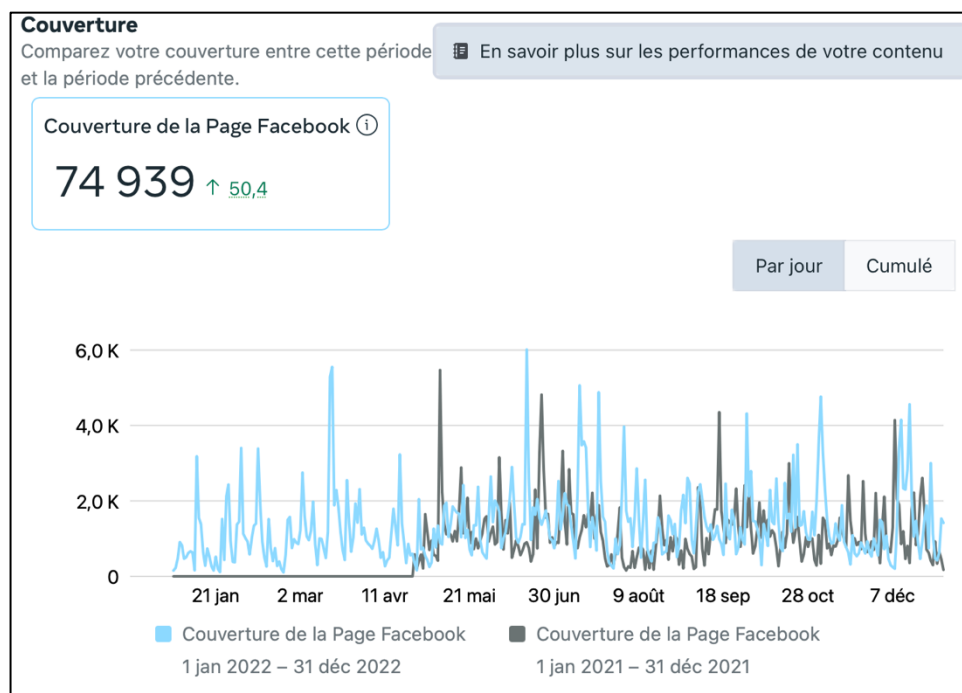
Abonnement à l'outil Calameo pour un accès facilité aux publications mises en ligne et une meilleure lisibilité :

- 148 vues / 2 700 pages vues / Temps moyen de lecture de 2mn 15sec
- Publications les plus lues : Programme Villa Bedat « Migrations du vivant » / Rapport d'activités 2021 / Rapport d'activité 2020 / Programme animations Médiathèque des Gaves / Magazine n°3
- Moyens utilisés pour consulter les documents sur Calameo : 79% ordinateur / 20% smartphone / 1% tablette

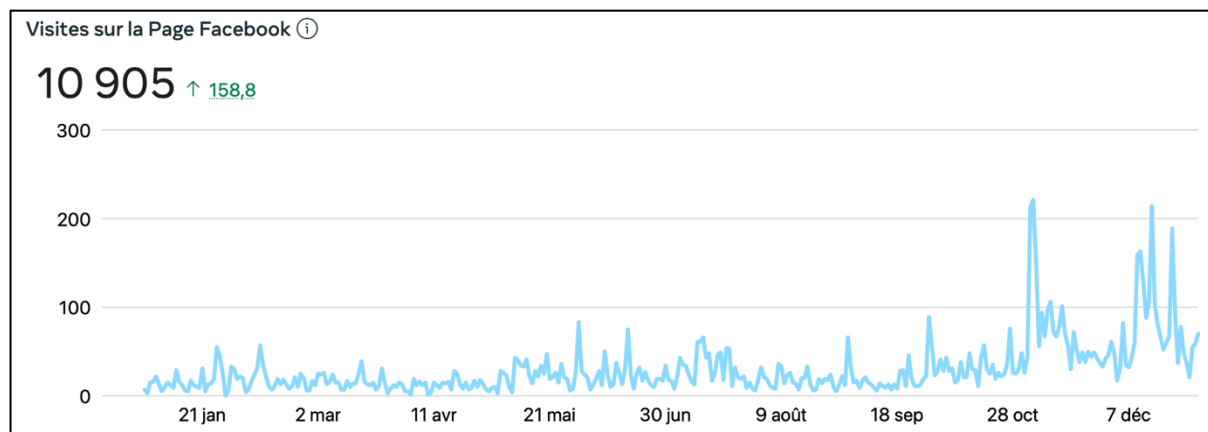
> **Page Facebook** :

Abonnement à l'outil Swello pour une meilleure gestion et organisation des réseaux sociaux (statistiques, calendrier de publication).

- 2 412 abonnés (+ 486 par rapport à 2021)
- 2 172 mentions j'aime (+ 285 par rapport à 2021)
- 408 publications réalisées en 2022 (3 de plus qu'en 2021)
- Couverture (nombre de vues) : 74 939 (+ 12 005 par rapport à 2021)



- 10 905 visites (nombre de fois où la page a été visitée) (+ 4 261 par rapport à 2021)



> Chaîne YouTube « Haut-Béarn TV » :

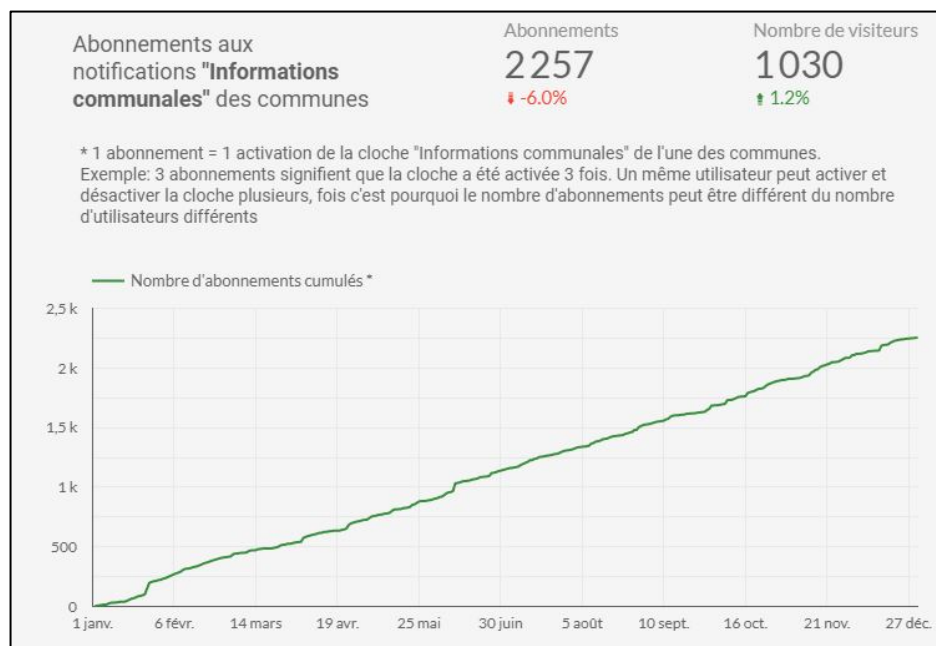
- Mise en ligne de 4 vidéos :
 - Chemin sensoriel & aménagement "surprise" au Relais Petite Enfance (réalisée par le Service Communication)
 - Camp igloo de l'accueil de loisirs de Lasseube (réalisée en interne par l'ALSH)
 - Motion design Plan Climat (réalisée par une agence de communication)
- Les clefs de la montagne : (réalisée par un vidéaste dans le cadre de la refonte de la muséographique de l'écomusée du pastoralisme « Ça-i ça-i », à Lourdios-Ichère)
- 33 « j'aime »
- 17 957 vues (8% de moins qu'en 2021)
- 461 abonnés (+ 45 abonnés par rapport à 2021)

> Application mobile IntraMuros :

- Nombre de visiteurs : 1 576 (+ 450 par rapport à 2021)

Représente le nombre de personnes qui consultent l'application chaque jour sur l'une des communes de l'intercommunalité. Un visiteur correspond à un utilisateur (un smartphone).

- Communes ayant le plus de visiteurs : Oloron Sainte-Marie (337), Lasseube (315), Ogeu-les-Bains (184), Buziet (146), Géronce (140)
- Nombres de vues sur l'agenda intercommunal : 18 347 (1 813 visiteurs)
- Nombres de vues sur le journal intercommunal : 18 395 (1 226 visiteurs)
- Nombres de vues sur les points d'intérêt intercommunaux : 1 298 (502 visiteurs)
- Abonnements aux notifications « Informations communales » des communes :



3) Communication interne :

> Rencontre agents - élus

Au vu du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux n'a pas pu, pour la seconde année consécutive, être organisée en janvier 2022. Cependant, un travail d'organisation de rencontres agents-élus, sous la même configuration qu'en 2021 a été engagé mais n'a pu aboutir en raison de la recrudescence de l'épidémie et du durcissement des mesures sanitaires. Un cadeau personnalisé CCHB a tout de même été distribué à tous les agents de la collectivité par l'intermédiaire des chefs de pôle et de service.

> Rapport d'activités

Le service assure la compilation des données transmises par les responsables des pôles de la collectivité en vue de l'élaboration d'un document envoyé par voie numérique à chaque conseiller communautaire et maires.

Le rapport 2021 a été présenté lors de l'assemblée communautaire du 30 juin 2022 et transmis, par mail, début juillet à chaque élu communautaire.

Le document est également consultable sur le site internet de la CCHB.

4) Relations presse :

Organisation de **21 points presse** :

- 5 pour le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire
- 3 pour le Pôle Développement économique et politiques contractuelles

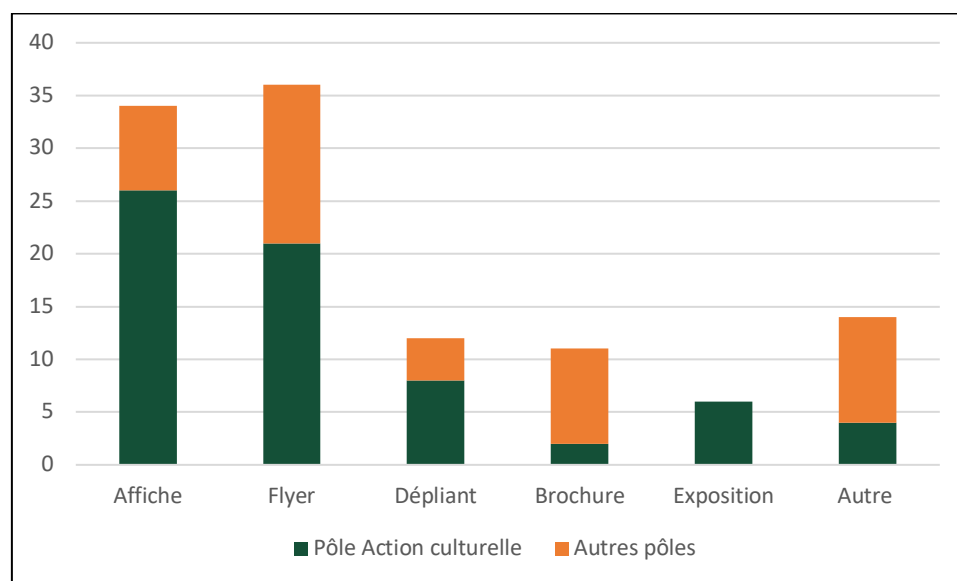
- 4 pour le Pôle Technique et Environnement
- 5 pour le Pôle Politique touristique
- 2 pour le Pôle Développement social
- 2 pour le Pôle Urbanisme

Envoi de **45 communiqués de presse**

5) Infographie :

Le service réalise une très grande majorité des outils de communication en interne et réalise également, pour les petits tirages, les impressions sur le copieur dédié au service.

Réalisation de **113 conceptions graphiques** :



Par nature, le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire est le plus consommateur notamment pour mettre en avant la diversité des actions culturelles proposées par la Médiathèque des Gaves, la Villa Bedat et le pôle lui-même. Il est à noter que le Pays d'art et d'histoire externalise la quasi-totalité de ses conceptions graphiques.

6) Vidéos :

Réalisation d'un reportage en interne : « Chemin sensoriel & aménagement surprise » au Relais Petite Enfance. Mise en ligne en avril 2022 sur notre chaîne YouTube.

7) Autres actions :

> Convention Radio Oloron :

Le service assure le suivi de la convention de prestations de services avec Radio Oloron. Elle se traduit pour 2022 par :

- La réalisation d'une émission en direct le jour de l'ouverture de la saison culturelle : samedi 17 septembre (*coordination assurée cette année directement par le Service Communication de l'EPA Jéliote*)
- La création et diffusion de spots d'information pour le diagnostic du Plan de mobilité simplifié : diffusion du spot 3 fois par jour sur le mois de mai.
- Enregistrement et diffusion de la première chronique « Les agents secrets » avec les interviews de 3 agents du Sictom : juillet 2022

> Événementiel / Accueil protocolaire :

Le service communication a été mobilisé pour l'aide à l'organisation, la logistique et la gestion de trois événements en 2022 :

- Vendredi 30 septembre : accueil de Madame Rima Abdul-Malak, ministre de la culture, pour l'annonce officielle de la labellisation « centre national de la marionnette » de l'EPA Jéliote et la visite de la Villa Bedat et de la Médiathèque des Gaves
- 6, 7 et 8 octobre : accueil de Pyrénéo, le grand rendez-vous des acteurs du Massif Pyrénéen, réunissant plus de 500 participants. Au cours duquel s'est rajouté la venue de Madame Dominique Faure, secrétaire d'État chargée de la ruralité, pour la signature de la convention interrégionale de massif des Pyrénées
- Samedi 15 octobre : inauguration de l'écomusée du Pastoralisme "Ça-ï ça-ï"

> Affichage urbain :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCHB, par le biais d'une convention d'utilisation tripartite avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie et l'EPA Jéliote, bénéficie de l'utilisation de 5 faces sucettes et 18 faces abribus du réseau d'affichage urbain oloronais.

En conséquent, le service communication a en charge la répartition de ces points d'affichage en fonction de l'actualité et des besoins en communication des différents pôles. Pour la mise en place des affiches, le service sollicite un agent des services techniques.

Utilisation 2022 :

- Pôle Action culturelle : Programmations Villa Bedat (Auprès de mon arbre, Mouvements, La nature en mouvement, Migrations du vivant), Cycle Polar, Braderie Littéraire, Journée des droits des femmes, Bullez à la Confluence
- Pôle Technique et Environnement : Voltalis, Prévention des déchets
- Pôle Urbanisme : Plan de mobilité simplifié
- Pôle Tourisme : Espace Somport
- Associations : Muscic'Hall Lycées (Oloron), Festival de Jazz (Oloron), Festival Renc'Arts (Orin), Championnat d'enduro des Pyrénées (Accous), Salon de l'artisanat et de l'habitat (Oloron), Concert de la classe CHAM (Oloron)
- Partenaires institutionnels : Journées de l'innovation du Département 64 (Oloron)

> Signalétique :

- **Villa Bedat** : création d'une enseigne et d'éléments de signalétique adaptés au site afin de mieux identifier l'équipement de la Villa Bedat : travail de conception avec le Pôle culture et la Villa Bedat, présentation et suivi du dossier auprès de l'Architecte des Bâtiments de France et coordination avec l'entreprise retenue. *Lancement de la commande réalisée en décembre 2022 pour une pose effective en février 2023.*
- **Ça-ï ça-ï, Écomusée du pastoralisme** : conception et réalisation des panneaux d'enseigne extérieurs et des panneaux muséographiques intérieur. *Réalisation et mise en place en juillet 2022.*

> Alimentation de la banque photos :

De nombreux reportages photo sont assurés par le service : événements, ateliers petite enfance, équipements intercommunaux, villages...

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) **EN DAVAN !** Co-construisons le Haut-Béarn 2040 : Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn

→ Objectifs :

- Intégrer les enjeux sociaux économiques dans la politique d'aménagement du territoire.
- Préparer le territoire à relever les enjeux identifiés par la démarche "En Davan 2040 !" : Protection des ressources naturelles, plan d'alimentation territoriale, sobriété foncière, adaptation au changement climatique, transition énergétique, revitalisation des cœurs de vill(e)ages, développement d'une offre de logement adaptée aux besoins et capacités financières des ménages, nouvelles mobilités, mieux accueillir les entreprises ...
- Co-construire entre élus des Objectifs et Orientations traduisant le Projet d'Aménagement Stratégique.
- Elaborer la Trame verte et bleue du territoire comprenant les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques assurant la vitalité de la faune et la flore
- Développer des outils de maîtrise foncière
- Réaliser des études permettant la prise de décision
- Gérer la Charte Architecturale en développant notamment les fiches liées à l'amélioration énergétique du bâti ancien et l'intégration des générateurs d'énergie dans l'architecture.
- Assurer la veille juridique et l'intégration des servitudes d'utilité publiques (milieux naturels, patrimoine historique, risques) dans la politique d'aménagement du territoire.
- Faire connaître auprès des administrations publiques et collectivités territoriales la stratégie d'aménagement du territoire du Haut Béarn.

→ Description de l'action :

Les objectifs d'aménagement du territoire retenus dans "En Davan 2040 !" vont être déclinés en orientations et actions dans le Schéma de COhérence Territoriale et sous forme opérationnelle et réglementaire dans le plan local d'urbanisme intercommunal tenant compte des spécificités des territoires.

Il se substituera lors de son adoption aux documents d'urbanisme en vigueur sur les communes, soit les 22 PLU communaux, le PLUi intra-communautaire de Josbaig, et les 15 Cartes Communales.

→ Bénéficiaires :

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet, acteurs pratiquant le territoire ainsi que l'ensemble de la population de l'intercommunalité.

→ Moyens humains :1,3 ETP

→ Faits marquants 2022 :

- **Élaboration SCoT :**
 - 24 février : Les élus du territoire ont débattu le projet d'aménagement stratégique en réunion plénière et en séance publique sur les deux premiers mois de l'année 2022.
 - Afin de traduire les axes du PAS, les élus référents ont proposé des orientations et objectifs lors de 3 ateliers thématiques :
 - 14 juin : Ménager nos environnements et nos ressources (Trame paysagère et activité agricole, trame environnementale et développement touristique, trame agricole et production d'énergie)
 - 5 juillet : Miser sur la qualité de vie en HB (Habitat et logements, mobilités durables, aménagements commerciaux et économiques)
 - 27 septembre : Œuvrer pour un urbanisme responsable en BH (forme architecturale et qualité des logements, formes urbaines et espace public)
 - Tenue de trois comités de pilotage associant les membres du bureau et les référents des huit bassins afin de retenir une proposition de rédaction des objectifs et orientations :
 - 20 septembre : Ménager nos environnements et nos ressources
 - 20 décembre : S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour adapter notre réponse aux besoins de toutes les populations.
 - 10 janvier : Revitaliser notre ville et nos villages pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vie
 - Réalisation de fiches actions pour un Territoire Vert et Bleu dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle Aquitaine.
- **Élaboration PLUi :**
 - Attribution du marché d'élaboration à l'entreprise Artelia après mise en concurrence.
 - Présentation des objectifs et modalités de travail dans les 48 communes.
 - Définition des enveloppes urbaines permettant de connaître le point de départ de la consommation foncière des espaces naturels agricoles et forestiers et le potentiel de réutilisation des sols déjà artificialisés.

→ Projets 2023 :

- **SCoT En Davan 2040 :**
 - Co-construction du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT.
 - Co-construction du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique du SCOT.
 - Finalisation de la trame verte et bleue.
 - Évaluation environnementale des incidences de projet de SCoT.
 - Concertation avec la population (permanence SCoT et réunions publiques)
 - Consultation des personnes publiques associées : administrations et établissements publics, chambres consulaires, territoires limitrophes, associations environnementales agréées.
 - Rédaction du rapport de présentation explicitant les choix d'aménagement.
 - Finalisation du dossier de SCoT en fin d'année.
- **PLUi Haut-Béarn :**
 - Définir en co-construction avec les élus municipaux des enveloppes urbaines pour chaque commune
 - Co-construire le PADD (élus, société civile et habitants) dans l'objectif de la tenue d'un débat en Conseil communautaire au début de l'année 2024.

- Évaluer l'incidence environnementale du projet de PLUi (dans la limite de l'avancée des études)
- Définir d'une stratégie de développement de l'énergie solaire à l'échelle du territoire intercommunal (en application du Plan Climat Air Énergie Territorial et en lien avec le service Environnement)
- Travailler sur une stratégie globale sur les zones d'activités (en lien avec le pôle développement économique)
- Rédiger le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avec le bureau d'étude ARTELIA en vue d'organiser un débat au premier trimestre 2023 au sein du conseil communautaire et de l'ensemble des conseils municipaux

8) Gestion des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et intercommunaux et Cartes Communales

→ Objectifs :

- Accompagner le service Application du Droit des Sols (ADS) dans l'application du droit des sols et la lecture des Documents Locaux d'Urbanisme (DLU).
- Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ Description de l'action :

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts.

Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ Moyens humains : 0.2 ETP

→ Faits marquants 2022 :

- Modification n°4 du PLU de LASSEUBE en vue de l'extension du Camping Bel Air (création d'un Parc Résidentiel de Loisirs) sur un terrain initialement dédié à l'accueil d'activités économiques : préparation du dossier d'enquête publique (avec l'assistance de l'APGL), consultation des personnes publiques associées et organisation de l'enquête publique en Novembre - Décembre.
- Modification simplifiée n°2 du PLU d'ARETTE-LA-PIERRE-SAINT-MARTIN en vue de la reconversion du site de l'ancien collège de Barétous en équipement touristique PYRENEA CAMPUS (balnéothérapie et hébergement hôtelier particulièrement adaptés pour l'accueil des personnes en situation de handicap) : préparation du dossier de consultation des personnes publiques préalable à la mise à disposition publique du dossier.
- Délocalisation du PGHM d'Oloron à AGNOS : Participation aux réunions d'élaboration du projet (mairie, office Public 64 maître d'ouvrage, gendarmerie) préalable à une mise en compatibilité du PLU.
- Association aux révisions des Plan de Prévention des Risques Naturels d'Aydius, Accous, Borce et Urdos menées par les services de l'Etat.

→ Projets 2023 :

- Approuver la modification n°4 du PLU de LASSEUBE suite à remise de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur.
- Approuver la modification simplifiée n°2 du PLU d'Arette-La-Pierre-Saint-Martin après recueil des observations du public.
- Agnos : Engager la Déclaration de Projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd

comprenant la création d'espaces publics accompagnant l'installation du peloton et bénéficiant à la population.

9) Information géographique

→ Objectifs :

Exploitation de bases de données géo référencées permettant une aide à la décision en particulier par la production de données cartographiées.

→ Description de l'action :

- Mettre à jour la base de données Clicmap en vue de la simplification de l'architecture de données et de la consultation par visualisation des différents éléments graphiques. Correction des erreurs graphiques et mise en conformité avec le standard du Conseil National de l'Information Géographique (normalisation du format des documents d'urbanisme) ;
- Intégrer l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire sur le site national du Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> ; l'ensemble des règles d'urbanisme et servitudes publiques sont désormais consultables en ligne.
- Réaliser des cartes d'aide à la décision sur des sujets tels que le référencement des logements vacants, résidences secondaires, établissements publics, locaux commerciaux vacants, consommation des zones constructibles, en vue de la définition îlots à redynamiser ainsi que l'élaboration du futur PLUi ;
- Réaliser des cartes d'incidence pour les aléas retrait gonflement d'argile sur la commune d'Herrère, d'évolution du Plan de Prévention des Risques Naturel à Borce et Urdos, d'évolution de la production électrique sur le territoire par secteur et la localisation des différents centres de production, des trames vertes et bleues, de zones d'activités, réalisation de cartes et visualisations 3D pour le projet de maison de santé d'Oloron Sainte-Marie... ;
- Mettre à jour de la charte graphique des règlements graphiques PLU ;
- Démarrer de l'élaboration du site OpenData de la Communauté de Communes.

→ **Bénéficiaires** : communauté de communes et communes membres.

→ **Moyens humains** : 1 ETP

→ Faits marquants 2022 :

- Aide au choix du projet à présenter pour l'élaboration du certificat d'urbanisme de la maison de santé d'Oloron Sainte-Marie : réalisation d'une simulation 3D pour l'implantation secteur patrimonial remarquable.
- Intégration du Plan de Prévention des Risques de Bedous dans la base cartographique.
- Intégration de la carte d'aléa des risques sur les communes de Borde et Urdos.
- Cartographie des logements vacants et des résidences secondaires sur le territoire de la CCHB.
- Bilan de la mobilisation du foncier constructible dans les documents d'urbanisme.
- Utilisation de cartes lors des présentations PLUi auprès des élus.
- Réalisation d'une carte interactive des mobilités en ligne sur le site de la CCHB.
- Développement du site d'OpenData.

→ Projets 2023 :

- Développer le système d'information géographique
- Intégrer l'étude hydraulique réalisée par le Syndicat des Gaves sur l'Arriugastou, l'Escou et le Labérou
- Réaliser des cartes d'aide à la décision pour les choix d'aménagement

10) Action foncière

→ Objectifs :

Mettre en place des outils de maîtrise foncière et assurer la veille foncière permettant l'acquisition de terrains nécessaires à l'action publique.

→ Description de l'action :

- Suivre des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans les parcs d'activités économiques communautaires.
- Suivre les déclarations VIGIFONCIER de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Atlantique en lien avec les communes.

→ Moyens humains : 0,2 ETP

→ Faits marquants 2022 :

- Instauration du Droit de Préemption Renforcé sur la commune d'Oloron Sainte Marie le 14 avril en cohérence avec le projet de revitalisation du centre-ville.
- Création de la Zone d'Aménagement Différée sur le centre-bourg de d'Issor le 3 novembre 2021 afin de permettre la préemption d'immeubles nécessaires à la réalisation de la politique de l'habitat et l'aménagement du centre bourg.

→ Projets 2023 :

- Créer une ZAD sur la commune de Cette Eygun
- Instaurer le Droit de Préemption Urbain renforcé sur les communes de polarité de l'armature territoriale.

b. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ Objectifs :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 40 communes adhérentes.

→ Description de l'action :

Instruction en 2022 de 1 959 actes (1056 Certificats d'urbanisme ; 667 Déclarations Préalables ; 218 Permis de Construire ; 7 Permis de Démolir ; 11 Permis d'Aménager).

Assistance et conseil auprès des communes sur la réglementation applicable aux terrains et les procédures adaptées pour la réalisation des projets.

Assistance auprès des particuliers, aux architectes et maîtres d'œuvre, en lien avec les communes, notamment au travers des permanences assurées avec l'Architecte des Bâtiments de France.

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ Bénéficiaires :

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ Faits marquants 2022 :

- Année stable en nombre d'actes, mais typologie des travaux qui évolue : moins de constructions neuves d'habitations et augmentation de la rénovation du bâti existant.

- Lancer la dématérialisation totale de la chaîne d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme avec raccordement du système d'instruction à la plateforme normalisée des services de l'Etat.

C. Service habitat

1) Étude des parcours résidentiels.

→ Objectifs :

Identifier les manques dans l'offre de logements sur le Haut Béarn et les freins à l'installation de nouveaux ménages et en particulier les jeunes ménages.

→ Description de l'action :

- Réalisation d'une étude confiée à la coopérative PLACE.

→ Faits marquants 2022 :

- Rencontre des acteurs de l'habitat
- Tenue d'une journée de l'habitat le 10 juin permettant de proposer 4 axes pour la stratégie d'habitat :
 - Accompagner la dynamique de réinvestissement immobilier pour accélérer et orienter le renouvellement du parc ancien
 - Consolider une offre et un service du logement communal
 - Développer le parc public locatif et en accession sociale pour mieux répondre aux besoins des familles
 - Développer des réponses en logement temporaire pour répondre aux besoins des jeunes en mobilité

→ Projets 2023 :

- Restituer l'étude auprès des élus communautaires
- Mettre en œuvre des axes stratégiques et intégration dans les documents d'urbanisme.

2) Soutien à la rénovation de l'habitat

a) Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ Objectifs de réhabilitation 2021-2024 :

Mettre en œuvre la réhabilitation de :

- 70 logements de propriétaires bailleurs,
- 135 logements de propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements),

Grâce à des financements coordonnés entre l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la ville d'Oloron-Sainte-Marie et la CCHB.

→ Faits marquants 2022 :

Poursuivre la phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie

17 dossiers déposés en 2022 :

- 4 propriétaires bailleurs (74 297€).
- 13 propriétaires occupants (23 982€).

→ Projets 2023 :

- Poursuivre l'action engagée en 2019 avec montée en puissance de l'intervention auprès des propriétaires occupants et des copropriétés.

b) Programme d'Intérêt Général départemental « Bien Chez Soi 3 »

→ Objectifs :

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB, co-propriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant HT des travaux : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie.
- 5 % du montant HT des travaux : travaux logements indignes ou très dégradés

→ Faits marquants 2022 :

- Aide à l'amélioration du logement de 64 propriétaires occupants (dont 29 dossiers PROCIVIS, préfinancement des aides publiques attribuées aux propriétaires occupants), pour un montant total de 51 469 €.
- 1 propriétaire bailleur pour 2 logements, pour un montant de 3 363 €.

→ Projets 2023 :

- Poursuite du dispositif d'aide « Bien chez Soi 3 », en collaboration avec le Département.

3) Police Spéciale de l'Habitat

→ Objectifs :

Compétence de la communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise mise en sécurité des immeubles ou édifices en défaut de solidité.

→ Description de l'action :

- Suivi des signalements
- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau pour désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'immeuble.
- Arrêtés de mise en sécurité d'urgence ou par procédure ordinaire suivant l'état et la situation du bâti.

- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux par les propriétaires ou à défaut exécution d'office aux frais des propriétaires en cas de carence.

→ **Moyens humains** : 0.3 ETP

→ **Bénéficiaires** :

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ **Faits marquants 2022** :

Cinq mises en sécurité réalisées dont :

- 3 à Oloron Sainte-Marie ;
- 1 à Bidos ;
- 1 à Sarrance.

Ces dossiers ont débouché sur des travaux de sécurisation définitive des lieux ou sur le rachat du site par la commune ou un tiers.

Dans un contexte d'augmentation des signalements par les occupants ou les riverains, et de réforme de la procédure de la police spéciale de l'habitat intervenu en 2021, le service a suivi une formation, en collaboration avec la Mairie d'Oloron, permettant d'améliorer le traitement de l'Habitat dégradé et en particulier l'articulation avec le rôle de la Préfecture et des maires.

Suite à l'Ordonnance du 16 septembre 2020 du Code de l'Habitat et de la Construction (mesures applicables dès le 1^{er} janvier 2021) réformant cette réglementation, le service a élaboré un nouveau « Guide des procédures de mise en sécurité des immeubles, locaux et installations ». Cette réforme de la police spéciale de l'habitat a transformé la notion de "péril" en "Mise en sécurité des immeubles".

Améliorer la prise en charge des dossiers, le service participe aux Comités de Pilotage « Habitat indigne » de la Mairie d'Oloron.

Traiter les signalements effectués sur la nouvelle plateforme nationale « HISTOLOGE ».

→ **Projets 2023** :

- Repérer et visiter les immeubles dégradés et dangereuses sur diverses communes.
- Poursuivre les procédures en cours.

d. **Service mobilité**

1) **Plan de Mobilité Simplifié**

Suite à la Loi d'Orientation des Mobilités dite « LOM », la Communauté de Communes du Haut-Béarn a opté pour la prise de compétence Mobilité à compter du 1^{er} juillet 2021.

Dans le cadre de la démarche de sa stratégie des mobilités, la Communauté de Communes du Haut-Béarn, a collaboré avec le CEREMA dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié.

Cet exercice s'est construit en trois phases successives sur l'année 2022 afin d'obtenir un plan d'actions pertinent et pragmatique :

a) **Le diagnostic** :

En concertation avec les acteurs socio-économiques, les élus.es et les citoyens, il a permis de connaître les habitudes, de relever les problématiques et de recueillir les besoins afin d'adapter les Mobilités.

Il a été organisé autour :

- d'une trentaine d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs socio-économiques du territoire,
- de 7 ateliers de territoire (2 OSM, 1 Géronce, 1 Lasseube, 1 Ogeu-les-Bains, 1 Lescun, 1 Aramits)
- d'une enquête usagers dans plusieurs formats : numérique, papier et d'une présence sur les marchés de Bedous et Oloron Sainte-Marie.

b) Les orientations stratégiques considérées comme prioritaires :

- La communication et l'animation territoriale,
- L'extension de la Navette urbaine,
- La mise en place d'un Transport à la Demande,
- Garantir le droit à la mobilité pour Tous,
- Organisation du court et co-voiturage,
- Extension des services vélos
- Une gouvernance partagée.
- L'aménagement et/ou sécurisation des infrastructures modes actifs.

c) Proposition de pistes de solutions autour de quatre axes et d'une douzaine de fiches actions :

- **AXE 1 : STRATÉGIE DES MOBILITÉS ET ANIMATION TERRITORIALE : UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE**

Fiche action 1 : Stratégie des mobilités et animation territoriale : Une gouvernance partagée.

- **AXE 2 : VERS UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT : COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, EDUQUER**

Fiche action 1 : Créer une plateforme d'informations

Fiche action 2 : Accompagner les populations les plus fragiles

Fiche action 3 : Sensibiliser aux différents modes de déplacement

- **AXE 3 : LES SERVICES DE MOBILITÉ**

Fiche action 1 : Extension du service de transport urbain

Fiche action 2 : Développement d'un Transport à la Demande pour les Vallées

Fiche action 3 : Les mobilités partagées

Fiche action 4 : Les modes actifs de déplacement

Fiche action 5 : La mobilité solidaire

- **AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MULTIMODALE**

Fiche action 1 : Aménagement et sécurisation des centres-bourgs

Fiche action 2 : Aménagement de l'intermodalité autour des gares et des pôles générateurs de flux

→ **Moyens humains** : 2 ETP

2) Projet Cycl'O Béarn

a) Schéma directeur cyclable intercommunal

→ Objectifs :

Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ Description de l'action :

Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées.

Le Schéma Cyclable a été approuvé le 13 avril 2021.

→ Projets 2023 : Mise en œuvre du jalonnement

b) Prêt de vélos à assistance électrique - durée 1 mois

→ Objectifs :

Faire expérimenter aux Haut Béarnais la pratique du vélo à assistance électrique au quotidien pour leurs déplacements locaux

→ Description de l'action :

Prêt de 25 Vélos à Assistance Électrique équipés de sacoches de transport et d'antivol.

Le prêt d'un vélo pendant un mois permet aux habitants d'expérimenter ce moyen de transport. Environ un prêt sur quatre est traduit par une acquisition et un changement de mobilité pour ces utilisateurs.

La durée permet une rotation du parc des vélos communautaires.

→ Faits marquants 2022 : 122 utilisateurs

c) Location de vélos à assistance électrique - Longue Durée

→ Objectifs : Favoriser cette offre de déplacement pour tous à des prix attractifs.

Durée	3 mois	6 mois	9 mois
Tarif normal	70 €	120 €	150 €
Tarif réduit (*)	35 €	60 €	75 €

→ Description de l'action :

Location de 45 Vélos à Assistance Électrique sur Oloron Sainte-Marie.

→ Faits marquants 2022 : 47 utilisateurs

d) 4 stations de vélos en libre-service : Bedous, Bidos, Ogeu-les-Bains et Oloron Sainte-Marie pour un total de 23 vélos

→ Objectifs :

Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale.

L'implantation des stations autour des haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ Description de l'action :

Mise en place à l'été 2020 des stations devant les gares et haltes ferroviaires des communes concernées. La location est gratuite pour 1 h 30 et ne peut excéder une durée de 24 heures.

→ **Faits marquants 2022** : 360 locations sur l'année 2022

→ Projets 2023 :

- Faire un bilan de l'usage pour cibler les éventuelles améliorations du service dans l'objectif de pérenniser les déplacements en mode doux.

e) Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

→ Objectifs :

Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière en fonction du Revenu Fiscal de Référence (RFR) et cumulable avec l'aide de l'État.

→ Description de l'action :

De nouveaux critères ont été définis conformément à la délibération du 26 janvier 2023

- Aide plafonnée à :
 - 200 € pour un RFR ≤ 15 000€
 - 100 € pour un RFR 15 000€ < RFR ≤ 25 000€
 - 50 € pour un RFR > 25 000€
- Une subvention par foyer
- Les vélos concernés par le dispositif de subvention :
 - Les vélos mécaniques neufs,
 - Les vélos à assistance électrique neufs,
 - Les vélos cargos.

→ **Faits marquants 2022** : 26 aides attribuées en 2022.

→ **Projets 2023** : Reconstitution de l'action

f) Les animations

Mai à Vélo 2022 :

→ Description de l'action :

La CCHB propose de mettre à l'honneur le vélo sur tout le territoire autour de l'opération nationale Mai à Vélo.

L'objectif de cette opération est de proposer durant tout le mois de mai des animations et des actions autour de la pratique du vélo.

→ Chiffres :

- 2021 : 1 animation BMX – 8 participants
- 2022 : 2 animations – 3 participants

→ **Projets 2023** : Reconduction de l'action sous forme d'un Appel à Projet.

Challenge des Mobilité - Juin 2022

→ **Description de l'action** : Cette compétition est ouverte à tous les établissements implantés sur notre territoire. Le Challenge de la Mobilité est organisé par l'ADEME et le Club de la Mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Elle a pour but d'expérimenter d'autres modes de déplacements pour se rendre au travail et de réduire les déplacements en voiture.

C'est un défi salariés/agents des entreprises/collectivités de Nouvelle Aquitaine. Les gagnants sont récompensés.

Cet évènement est une opportunité pour mettre en avant la mobilité alternative à la voiture individuelle en Haut-Béarn et les services existants.

→ Chiffres :

- 2021 : Participation de 4 entreprises-collectivités :
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 19 participants - 72 trajets - 1929 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 15 participants - 56 trajets - 1292 km
 - Safran Landing Systems : 13 participants - 40 trajets - 1318 km
 - EPI Oloron : 1 participant - 3 trajets - 2,40 km

La Mairie d'Oloron Sainte-Marie était gagnante de l'édition 2021.

- 2022 : Participation de 5 entreprises-collectivités :
 - ESAT Saint-Pée : 61 participants - 286 trajets - 3117 km
 - AD Industrie : 8 participants - 20 trajets - 522 km
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 14 participants - 54 trajets - 1728 km
 - Safran Landing Systems : 19 participants - 71 trajets - 3901 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 7 participants - 23 trajets - 880 km

L'ESAT Saint-Pée était gagnante de l'édition 2022 (prix : un vélo à assistance électrique).

→ **Projets 2023** : Reconduction de l'action

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) :

→ **Description de l'action** : « Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

→ **Objectifs** : L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. En 10 heures, le "Savoir Rouler" à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

→ **Chiffres** : 127 élèves diplômés

→ **Projets 2023** : Reconduction de l'action

Les ateliers de réparation et de remise en selle

→ **Description de l'action** : La Communauté de Communes du Haut-Béarn, en partenariat avec l'association Roue Libre, offre à tous les habitants du territoire la possibilité d'apprendre à réparer leur vélo ou de se remettre en selle.

→ **Chiffres** :

Les ateliers de réparation mobiles (déplacement dans des communes)

- 2021 : 3
- 2022 : 3

Les ateliers de réparation en locale

- 2021 : 24
- 2022 : 25

Les ateliers de remise en selle sur le parvis de la Médiathèque

- 2021 : 2
- 2022 : 8

→ **Projets 2023** : Reconduction de l'action

3) Les transports collectifs

a) La Navette Urbaine

→ **Description de l'action** :

Elle se compose de 3 lignes régulières dont 2 (L1 et L2) en rotation toutes les demi-heures:

- La ligne 1 qui dessert la couronne d'Oloron Sainte-Marie,
- La ligne 2 qui dessert le cœur de ville,
- La ligne 3 Express qui dessert essentiellement les établissements scolaires.

Elles circulent :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00,
- le samedi de 13h30 à 17h30.

→ **Chiffres fréquentation** :

- 2019 : 77 808 voyageurs
- 2020 : 59 950 voyageurs
- 2021 : 66 523 voyageurs
- 2022 : 68 469 voyageurs

→ **Nombres de kilomètres 2022** : 114 864 kms

→ **Bénéficiaires** : Habitants de la commune d'Oloron Sainte-Marie

b) > Navette vallée d'Aspe

→ **Objectifs** : Répondre aux besoins de déplacements des habitants de la Haute-Vallée d'Aspe en direction des commerces et services du vallon de Bedous le jeudi, jour de marché.

→ **Description de l'action** :

Ce service dessert les communes d'Urdois, Etsaut, Borce, Cette Eygun, Lescun, Lees Athas, Osse, Accous, Bedous et Aydius.

→ **Fréquentations 2022** : 183 voyageurs

→ **Bénéficiaires** : Habitants de la Vallée d'Aspe.

c) Rezo Pouce et Rezo Covoit

→ **Objectifs** : Rezo Pouce a fusionné avec Mobicoop en 2021 pour offrir une palette de solution plus large. Ainsi, l'application RezoMobicoop permet de retrouver le RezoPouce, autostop organisé, et RezoCovoit, solution de mise en relation pour du covoiturage.

→ **Description de l'action** :

- Accessible via une application Rezo Mobicoop le service permet de se déplacer en mode "Où je veux quand je veux", avec un temps de prise en charge moyen de 6 mn.
- Des arrêts sécurisés sont déployés sur l'intégralité des communes.

→ **Projets 2023** : Réflexion sur la continuité du service dans l'objectif de répondre aux besoins identifiés et notamment sur les déplacements domicile-travail.

4) Objectifs 2023

La collectivité va, dès 2023, développer ses services de mobilité répondant aux besoins pluriels identifiés dans les différents axes en concertation avec le Comité des Partenaires, nouvelle instance, instauré fin 2021.

→ **Chiffres** : 2022 : 1 concertation

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire : agriculture, cinéma art et essai, commerce/artisanat ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

5 personnes au service développement économique (à partir du 1^{er} septembre) et 2 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2022 :

> ZAE Gabarn :

- Suite à la concertation du Gabarn en 2021, lancement d'un accompagnement par le CAUE pour l'amélioration de la ZAE

- Lancement d'une étude sur les eaux pluviales
- Fin des travaux de la desserte électrique

> ZAE des Tembous :

- Lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension de la ZAE
- Etude sur les eaux pluviales de la ZAE

> ZAE Lasseube :

- Etude préalable pour la réfection de la voirie de la ZAE afin de la redessiner et la requalifier, capter les eaux pluviales (buses, regards, fossés) ainsi que moderniser les réseaux (branchements vétustes) et viabiliser les derniers lots.

→ Projets 2023 :

- Réfection de la voirie des ZAE d'Orin, Légugnon et Lasseube
- Lancement d'une étude paysagère sur la ZAE du Gabarn
- Lancement des travaux pour l'extension de la ZAE des Tembous
- Vente de la Ferme Besingrand (ZAE du Pont du Roy)

> Pépinière d'entreprises

La pépinière accueille des entreprises de moins de 3 ans dans des conditions attractives afin de favoriser leur pérennité. Depuis 2018, elle propose également un hébergement de type hôtel d'entreprises (notamment pour celles qui sortent du dispositif pépinière) ainsi que la location temporaire de bureaux.

En 2022, les locaux sont occupés à 90 % avec 3 ateliers et 6 bureaux loués sous convention de pépinière ou d'hôtel. Les entreprises présentes sont :

- Stéphane Benhallal - La poule aux potes, camion restaurant
- David Castera - TANu Digital, communication digitale
- Pette Etcheverry - BLEU JUIN, studio de design graphique
- Cédric Buffard - B2C FORMATIONS, formation à la sécurité et aux premiers secours
- Fadili Badr et Benjamin Favret - CERFRANCE - expertise comptable
- Vianney Porée, FMV, formation à la mécanique vélo
- Nicolas Maleig - JUMANE, production de lait d'ânesse
- Vincent Adnet - TOTTEMS - production de bâtons de réglisse bio
- Ponctuellement, un bureau est loué par une société nationale spécialisée dans le reclassement des salariés licenciés. Il est également mis à disposition d'organismes voués à la création et à la reprise d'entreprises pour des rendez-vous avec des porteurs de projet du territoire.
- De plus, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers animent en alternance une réunion d'information mensuelle à la création-reprise d'entreprise.

→ Faits marquants 2022 :

- Grâce aux travaux de pose de brise soleils réalisés l'année précédente, la salle de réunion, à nouveau opérationnelle, a pu accueillir 4 sessions de formations « Valoriser son image professionnelle » en partenariat avec Pôle Emploi.
- Un point presse a permis de communiquer sur la dynamique de la pépinière d'entreprises

→ Projets 2023 :

- Après 10 ans de mise en service de la Pépinière, il est prévu une remise à plat des conventions compte-tenu des préconisations et d'usages dans des pépinières de Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, les tarifs vont également être modifiés.
- Afin de répondre à une demande importante, la fréquence des réunions d'information à la création-reprise d'entreprises va augmenter.

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique :

→ Objectif :

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole :

→ Gestion de l'abattoir :

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 3 198 tonnes,
- Bénéficiaires : éleveurs locaux,
- Budget :
 - Dépenses : 1 038 846 €
 - Recettes : 1 073 377 €

→ Gestion des centres de collecte :

- Centre de collecte de Lédeux : 4 193 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 35 910 animaux

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €
- Bourse aux bergers salariés : 2 497 €
- Soutien au collectif fermier : 2 037 €
- Participation à l'organisation des marchés estivaux

→ Projets 2023 :

- Soutien au CIVAM : couveuse pour permettre aux porteurs de projets agricole de tester leur activité en amont d'une installation.

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

→ Faits marquants 2022 :

- Aide à l'association Acteurs Économique du Piémont Oloronais
- Participation à la mise en place de la stratégie commerciale sur l'ensemble du territoire, notamment dans le cadre du PLUi
- Aide à la participation et la mise en place de « Mon centre bourg à un incroyable commerce » en collaboration avec la Mairie d'Oloron
- Commencer à professionnaliser les associations
- Dynamiser et étoffer la bourse aux locaux pour mieux accompagner les porteurs de projet
- Participation à une réflexion pour mise en place « Wiki data commerces »

→ Projets 2023 :

- Développer et consolider les actions mises en place en 2022
- Poursuivre l'accompagnement des associations pour « professionnaliser » les animations
- Accompagner et orienter les commerçants du centre-ville dans la nouvelle phase de travaux du centre

- Étendre les actions menées en 2022 à l'ensemble du territoire et notamment sur les polarités d'équilibre
- Première enveloppe budgétaire pour des actions collectives sur l'ensemble du territoire avec le lancement d'une étude préalable à la mise en place d'une Action Collective de Proximité (politique qui prend le relais du FISAC et qui permet des aides directes aux artisans et commerçants qui investissent : machines, vitrines, aménagement du magasin...)

C. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec les acteurs du domaine.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 3 300 €

→ Activités :

La redynamisation de la bourse aux locaux a bénéficié à **48** porteurs de projets dans leur recherche de bien à vendre ou à acheter.

De plus, le Pôle Développement Économique a accompagné **71** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projets de création-reprise, de développement (agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement (pour environ **125 000 €** de subventions obtenues, principalement, de la Région, pour **6** dossiers).

Concernant la thématique spécifique de l'emploi, le Pôle participe et collabore à des actions partenariales :

- Cellule Emploi Industrie animée par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, elle est composée principalement de Pôle Emploi, de la Mission Locale, du Pôle Métropolitain et de techniciens de l'ODACE, la CAPEB et la CCVO. Son rôle est un partage d'informations sur l'offre et la demande d'emploi et la mise en œuvre d'actions en vue de promouvoir les métiers en tension dans l'industrie.
- Collaboration à la mise en place d'une GPECT portée par le Pôle Métropolitain du Pays du Béarn.

→ Faits marquants 2022 :

- Dans le cadre de la Cellule Emploi Industrie, un Forum de l'Alternance a été organisé en mars 2022, une vingtaine d'industriels locaux ont pu présenter leurs offres.
- À l'initiative du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn, a été lancé un concours SLAM INDUSTRIE où chaque équipe de collégiens a créé un slam sur sa vision de l'industrie. C'est le collège Tristan Derème qui a représenté le Haut-Béarn.
- Dédiée au développement économique des territoires dans les domaines de l'eau, l'énergie et l'environnement, l'Agence une rivière, un territoire - DÉVELOPPEMENT Vallées des Pyrénées a renouvelé sa convention avec la CCHB dans un objectif de participer activement au développement territorial, économique et environnemental du territoire. Dans ce cadre, la deuxième édition d'un rendez-vous d'affaires du Haut-Béarn a été

organisée en collaboration avec la CCHB. Les entreprises ont pu rencontrer les interlocuteurs EDF de proximité, ainsi que les donneurs d'ordre Toyal et France Hydro Électricité.

→ **Projets 2023 :**

- Dans le domaine de l'emploi, plusieurs actions sont prévues : à la demande des industriels suite au forum de l'alternance, organisation d'un Forum de l'Industrie.
- Collaboration à la mise en place d'une plateforme www.emploipaupyrenees.fr par la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn. Outre la possibilité de déposer des offres et des demandes d'emploi, ce site valorisera les territoires afin qu'ils soient attractifs auprès d'une population extérieure.
- Actions de formation « à la carte », en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

d. **Conforter la « destination économique » Haut-Béarn**

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 39 000 €
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €

e. **Contractualisations**

→ **Activités :**

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations.
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux.
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions.

→ **Faits marquants 2022 :**

- Finalisation de la contractualisation avec la Région sur le nouveau périmètre (CCHB, Vallée d'Ossau et Pays de Nay).

→ **Projets 2023 :**

- Accompagnement pour le dépôt de dossier dans le cadre du fonds vert.

f. Programme LEADER

Rappel du rôle et de l'objectif du service

Le programme LEADER est une initiative de l'Union Européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux en prenant appui sur leurs ressources locales. Ce dispositif a vocation à financer des projets portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupements d'acteurs économiques...).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est la structure juridique porteuse du programme LEADER. Le Comité de Programmation est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 22 partenaires privés et de 20 élus. Une enveloppe initiale de 1 100 000 € du FEADER a été attribuée au Haut-Béarn pour la période 2014-2020. Une équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur notre territoire et d'accompagner les porteurs de projet.

→ Bilan quantitatif et qualitatif pour l'année 2022 :

L'année 2022 a été particulièrement dense pour notre GAL Haut-Béarn, dans un contexte de gestion de fin de la programmation 2014-2020 et de préparation de notre candidature au programme européen LEADER 2023-2027 et FEDER 2021-2027.

Les priorités de l'équipe technique ont été de réaliser l'évaluation du dispositif LEADER 2014-2020, de mettre en œuvre la période de transition 2021-2022 pour terminer le programme actuel et enfin de préparer la candidature du territoire « Montagne Béarnaise » au futur programme de fonds européens.

Le GAL Haut-Béarn a obtenu successivement deux dotations complémentaires de 240 000 € et 50 000 €. Ces nouvelles enveloppes ont permis d'accompagner de nouveaux projets dans le cadre de cette période de transition.

En mars 2022, le Comité de programmation a validé l'évaluation globale du programme Leader 2014-2020 réalisée en interne. Ce chantier a permis de répondre aux exigences règlementaires et de vérifier la pertinence des objectifs de la stratégie locale. Cette évaluation a surtout permis de participer à la réflexion critique sur les points d'amélioration des activités et processus du GAL dans la perspective de la future programmation.

Enfin, le 17/06/2022, le GAL a répondu à l'appel à candidature de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le volet territorial des fonds européens 2021-2027, sur le nouveau périmètre de contractualisation, comprenant les Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay.

Ainsi au 31/12/2022, sur l'ensemble de la période de programmation, 65 dossiers ont été accompagnés par le GAL Haut-Béarn (38 payés, 12 programmés et 15 sélectionnés) avec un taux de paiement de 61%, nous permettant de nous positionner parmi les premiers GAL du PDR Aquitain.

→ Projets 2023 :

- Continuer la gestion des derniers dossiers de la programmation 2014-2020.
- Validation de notre candidature au volet territorial des fonds européens 2021-2027, sur le nouveau périmètre de contractualisation, comprenant les Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay.
- Installation et mise en route du nouveau GAL « Montagne Béarnaise ».
- Lancement du nouveau programme des fonds européens 2021-2027 sur le territoire.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer le Plan Local de Randonnées.
- > Gérer l'Espace Somport.

→ Moyens humains :

3 personnes : la cheffe de pôle, le technicien randonnées et le directeur de l'Espace Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaire sur l'ensemble du territoire,
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination,
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- La Cheffe de Pôle pour la coordination générale,
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien,
- La directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR,
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée.
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises),
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB,
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires,
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2022 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn,
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...),
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...),

- Entretien du balisage (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en 2022, 30 % du balisage de la vallée d'Aspe, 50 % du Barétous et 30 % du Piémont et de la vallée de Josbaig.
- Mise en place et encadrement de chantiers jeunes bénévoles avec l'association Léo-Lagrange de Bayonne durant 12 jours du 9 au 20 juillet 2022.
- Installation de 2 stations de services vélo (informations parcours et prestataires vélo, borne de gonflage, réparation, lavage) sur Arette et Oloron Sainte-Marie. Inauguration faite le 9 juin 2022 à Arette.
- Création de nouveaux parcours : 1 parcours trail à Arette, 1 itinéraire pédestre à Arette, Issor, Urdos, Oloron - forêt du Bager, Esquiüle, Saucède, Agnos et 2 itinéraires VTT à Arette et à Lanne.
- Accueil de 2 stagiaires provenant des lycées agricoles de Soeix et de Montardon.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	14	3	19
<i>Dont pédestres</i>		8	1	9
<i>Dont VTT</i>		5 +1 variante	2	10
<i>Dont trail</i>		1		2
Nombre de km cumulés	695 VTT = 224 PED = 471	172,5 VTT = 81 .5 PED = 91	337,5 VTT = 238 PED = 99.5	
Nombre de linéaires à entretenir	68 080 m	8 445 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Régie	Mixte
Coût entretien externalisé	37 587,73 €	1 990 €	0 €	5 783,67 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	10 jours/ 2 agents (65 dégagements équivalent chablis)	10 jours/ 1 agent (technicien randonnée) (Fauchage + 4 dégagements équivalent chablis)	8 jours/1 agent (Fauchage + 5 dégagements équivalent chablis)	24 jours / 1 agent (Fauchage + 36 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi des projets de développement touristique.

→ Moyens humains :

La Cheffe de Pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2022 :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport :** poursuite des travaux du bâtiment d'accueil, ainsi que des aménagements intérieurs. Réception des travaux effectuée le 9 novembre 2022. Lancement de la phase 2 de diversification des activités avec l'aménagement des sentiers de découverte et d'interprétation du patrimoine (définition du projet, recrutement du maître d'œuvre, consultation des entreprises, réalisation du dossier de permis d'aménager). Mise en place d'un plan de communication. Gestion et suivi des dossiers de subventions.
- **Réalisation des travaux d'aménagements du Bureau d'Information Touristique de Bedous.**
Le bâtiment privé dans lequel se situait le bureau de l'Office de Tourisme n'était pas conforme aux normes d'accessibilité et empêchait ainsi le classement en catégorie 2 de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn. Ainsi, dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment dit « Le Mandragot », la commune de Bedous, propriétaire de l'immeuble, a proposé d'accueillir le bureau d'information touristique.
La CCHB, au titre de sa compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », a réalisé les travaux d'aménagement intérieurs. Le bureau d'information touristique a pu ouvrir ses portes au public le 20 décembre 2022 et a été inauguré le 17 mai 2023, en même temps que le Mandragot.
- **Lancement des programmes de requalification de l'hébergement locatif**
La CCHB et l'Office de Tourisme ont défini comme axe prioritaire majeur la requalification du parc d'hébergement locatif.
Cette démarche se traduit par la mise en place de deux programmes pilotés par l'Office de Tourisme :
 - ✓ **« Repenser ma maison de vacances » :** accompagnement renforcé des porteurs de projets et visite conseil chez tous les propriétaires de meublés de tourisme partenaires de l'Office de Tourisme. Un guide d'aménagement technique, réalisé en 2021, sert de support pour aider les propriétaires dans les travaux à réaliser (intérieurs, extérieurs, isolation, décoration...). Création de plans 3D avant/après, appui à la commercialisation, proposition de services de conciergerie, classement...
 - ✓ **« La Pierre Saint-Martin 2025 » :** a pour objectif d'encourager et accompagner la rénovation du parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin.
La station de la Pierre Saint-Martin fait partie des 25 stations françaises retenues par ATOUT FRANCE dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des stations de montagne ».
L'Office de Tourisme est l'interlocuteur unique pour proposer un projet de réhabilitation, améliorer la commercialisation, mettre en place des services de conciergerie à l'attention des propriétaires et des clients, des réponses sont également apportées sur le financement des investissements.
- **Développement d'une application d'information touristique et mise en place d'un réseau de points d'informations numériques.**
Cette action, qui s'inscrit dans le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique, a pour objet de mailler le territoire du Haut-Béarn de points numériques (plaques NFC) sur des lieux stratégiques et fréquentés, permettant de récupérer sur son Smartphone toute l'offre touristique du territoire.

L'installation des plaques NFC dans chaque commune du Haut-Béarn a eu lieu en juin 2022. La présentation officielle du dispositif a été effectuée le 23 juin 2022 au Camping Pyrénées Nature à Oloron.

- **Création d'un parcours Terra Aventura à vélo en vallée de Josbaig**

Dans le cadre de sa stratégie de mise en tourisme du patrimoine et du label Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises, mais aussi en partenariat avec les communes de la vallée de Josbaig et l'Office de Tourisme, la CCHB a mis en place un parcours Terra Aventura à vélo en Vallée de Josbaig.

Terra Aventura est un jeu qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles et est développé sur la région Aquitaine. Terra Aventura est une activité basée sur le concept du géocaching. Il s'agit d'une chasse aux trésors qui se pratique à l'aide d'un smartphone.

En service depuis le 2 juillet 2022, 1256 personnes ont pu découvrir la Vallée de Josbaig à vélo.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ Objectifs :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil régional, Conseil départemental.
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme.

→ Faits marquants 2022 :

- **Coordination et suivi de l'AMI « Rénovation des stations d'altitude » piloté par Atout France**

Suite à une candidature réalisée en 2021 en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la commune d'Arette et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, visant à requalifier le parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin, la CCHB a lancé le dispositif le 11 mars 2022 et assure sa coordination générale. L'Office de Tourisme est en charge de la mise en œuvre du projet et a recruté un chargé de mission à cet effet.

- **Suivi de l'AMI « Avenir Montagne Ingénierie - Montagnes béarnaises »**

Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, l'État a lancé un nouveau programme visant à accompagner les territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, dans la mise en place d'un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable.

Suite à une candidature commune des Communautés de Communes du Pays de Nay, de la Vallée d'Ossau, et du Haut-Béarn, en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, une cheffe de projet a été recrutée pour assurer la coordination, l'animation et le suivi du dispositif.

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, en tant que cheffe de file, accueille au sein de ses locaux la cheffe de projet.

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle avec la collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2022 :

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail,
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour,
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire (cf. page 50).

e. Développement de partenariats et de coopérations

→ Objectifs :

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2022 :

Poursuite du projet « Destination vélo » : en partenariat avec le Conseil départemental, l'Agence Départementale du Tourisme et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, la CCHB met en place depuis 6 ans un plan d'actions afin de faire du Haut-Béarn une « destination vélo ».

En 2022, 2 événements ont marqué ce programme d'actions :

- **Accueil de l'événement Transpyr le 13 juin 2022** : course cycliste (vélo de route, VTT, VAE) internationale traversant les Pyrénées de Saint-Jean-De-Luz à Rosas en Espagne.

La ville d'Oloron et la CCHB se sont associées pour accueillir cet événement, soit près de 300 participants et plus de 15 nationalités.

Les organisateurs et les participants ont été hébergés sur Oloron et les alentours, en Vallée de Josbaig, à Lurbe Saint-Christau et à Arette. L'événement fait l'objet de nombreuses retombées médiatiques sur la presse spécialisée, la télévision espagnole, et les réseaux sociaux.

- **Soutien à l'association Accous VTT pour l'accueil des Championnats de France VTT-VTTAE Enduro à Accous.**

L'association Accous VTT a organisé les 7 et 8 mai 2022 les championnats de France VTT-VTTAE enduro à Accous. Plus de 300 pilotes ont été reçus sur les pentes d'Accous, Aydius et Bedous. Le top sportif

français de la discipline était présent, accompagné de leur famille. Cet événement a permis de valoriser l'offre VTT du territoire.

La CCHB a subventionné cette association dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux associations œuvrant pour le développement des loisirs de pleine nature ».

f. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

Une quinzaine de porteurs de projets rencontrés et/ou accompagnés : 2 hôtels-restaurants, 4 communes pour des projets de gîtes d'étape, espaces de loisirs, hébergements touristiques, 10 privés pour des créations de chambres d'hôtes, meublés de tourisme ou hébergements insolites.

g. Gestion de l'Espace Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace Somport.

→ Description de l'action :

Saison hivernale 2021/2022 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 17/12/2021 au 20/03/2022, dont 94 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 37 948 journées ski/raquettes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 340 338 € (accès pistes 227 007 € + location matériel 113 330 €).

Saison hivernale 2022/2023 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la location de matériel, de l'espace restauration, de l'espace bien-être et des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 05/12/2022 à aujourd'hui, dont 56 jours d'ouverture du domaine skiable du 21 janvier au 17 mars 2023,
- **Fréquentation journées ski/raquettes** : 37 227 journées ski/raquettes
- **Fréquentation espace bien-être** : 228 personnes
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 380 181 € (accès pistes 208 829 € + location matériel 100 693 € + restaurant 70 659 €).

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé et 12 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale.

→ **Bénéficiaires :**

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ **Faits marquants 2022 :**

- Concernant la saison hivernale 2021-2022, les travaux du bâtiment d'accueil n'étaient pas terminés. Cependant, le RDC a été rendu accessible afin de permettre une ouverture.
- Les grosses chutes de neige de début décembre 2021 ont permis d'ouvrir la station, à savoir les services du rez-de-chaussée du bâtiment d'accueil : billetterie, location de matériel, école de ski (pas de cafétéria, ni salle hors sac). Cette ouverture a permis de vendre plus de 850 cartes saison (premier site de vente de cartes saison sur les Pyrénées). Les week-ends ensoleillés du mois de janvier ont permis de battre des records de fréquentation journalière. Seuls les scolaires, encore impactés par les protocoles sanitaires liés aux mesures Covid n'ont pas pu se déplacer comme habituellement sur le Somport.
- L'Espace du Somport n'a pas été ouvert l'été 2022 car le bâtiment d'accueil était toujours en travaux.
- Les travaux du bâtiment ont été réceptionnés le 9 novembre 2022, ce qui a permis une ouverture complète de l'équipement avec l'ensemble des services le 5 décembre 2022 malgré le manque d'enneigement. L'espace restauration et l'espace bien-être étaient ouverts tous les jours.
- Les chutes de neige ne sont arrivées que vers la mi-janvier 2023, ce qui fait que le domaine skiable n'a été ouvert que du 21 janvier au 17 mars 2023. De ce fait, la saison de ski 2022/2023 a été courte mais dense en fréquentation, dû aux très belles conditions climatiques.
- Une campagne de production de photos et vidéos a été réalisée afin d'alimenter le futur plan de communication.

h. Projets 2023

Mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le cadre du Schéma de Développement touristique 2021/2023

Le plan d'actions qui sera déployé s'articulera autour des 3 axes stratégiques suivants :

- AXE A - Faire de nos filières et de leurs spécificités des éléments d'attractivité de la destination des Pyrénées béarnaises
- AXE B - Accompagner les professionnels pour répondre aux enjeux à venir de l'économie touristique
- AXE C - Développer les partenariats et les synergies pour optimiser la fréquentation des Pyrénées béarnaises.

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Développer l'offre « d'initiation » pour le VTT,
- Améliorer les services des stations vélo (stationnement notamment)
- Installer la 3^{ème} station de services vélo à Accous et une autre avec les services de base (lavage, réparation, gonflage) à Agnos.

Faire de l'Espace du Somport un espace de loisirs et de découverte de l'environnement ouvert toute l'année

- Poursuivre et terminer la phase 2 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir le développement de nouvelles activités pour une ouverture de l'équipement toute l'année.

- Mettre en place les sentiers de découverte et d'interprétation du patrimoine, avec les aménagements prévus (passerelle, belvédère aux oiseaux, mobilier de signalétique...).

Gérer l'Espace du Somport

- Gérer l'ouverture et la commercialisation des activités proposées sur le site,
- Procéder à la refonte du site internet de l'Espace Somport,
- Réfléchir au mode de gestion le plus approprié.

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants et accueillir l'événement Transpyr (traversée des Pyrénées en vélo de route, VTT et gravel),
- Obtenir le label FFCT « Territoire vélo ».

Poursuivre les programmes de requalification du parc d'hébergement locatif avec l'Office de Tourisme

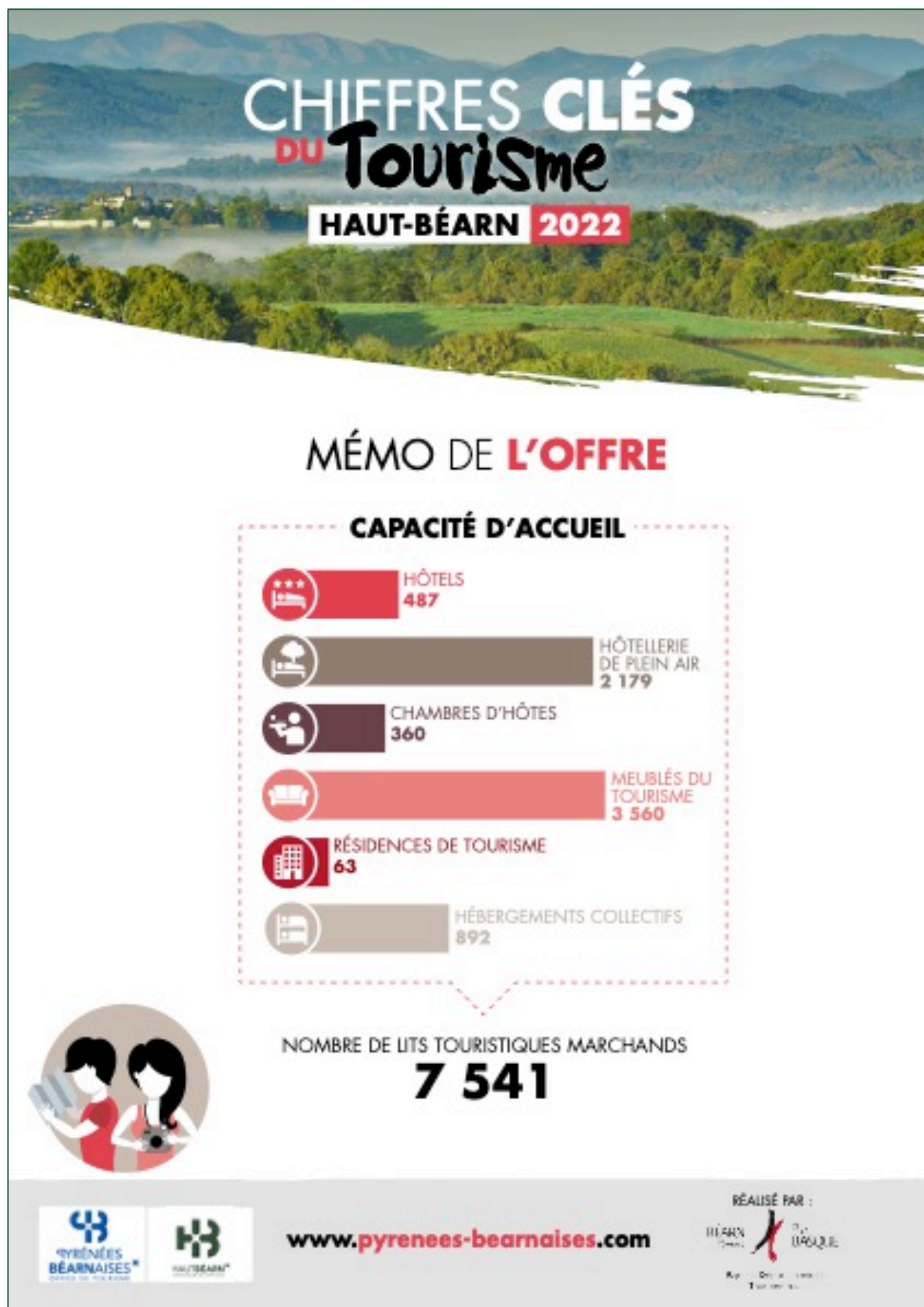
Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour et des excursionnistes sur notre territoire, et les retombées économiques engendrées.

Gérer les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Préparer la nouvelle candidature à l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »,
- Coordonner et animer l'AMI « rénovation des stations d'altitude »,
- Suivre le dispositif « Avenir Montagne - Montagne béarnaise »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique.

Accompagner les porteurs de projets.

i. Les chiffres clés du tourisme 2022



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

HAUT-BÉARN 2022

VISITEURS
1 623 000 (+14%)

TOURISTES
276 000 (+5%)

EXCURSIONNISTES
1 347 000 (+17%)

NUITÉES MARCHANDES
(TAUX DE SÉJOUR 2022)
333 000 (+17%)

NUITÉES NON MARCHANDES
590 000 (-4%)

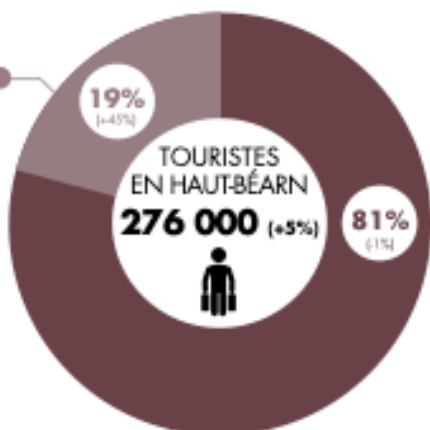
EXCURSIONNISTES FRANÇAIS
789 000 (-2%)

EXCURSIONNISTES ÉTRANGERS
558 000 (+60%)

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

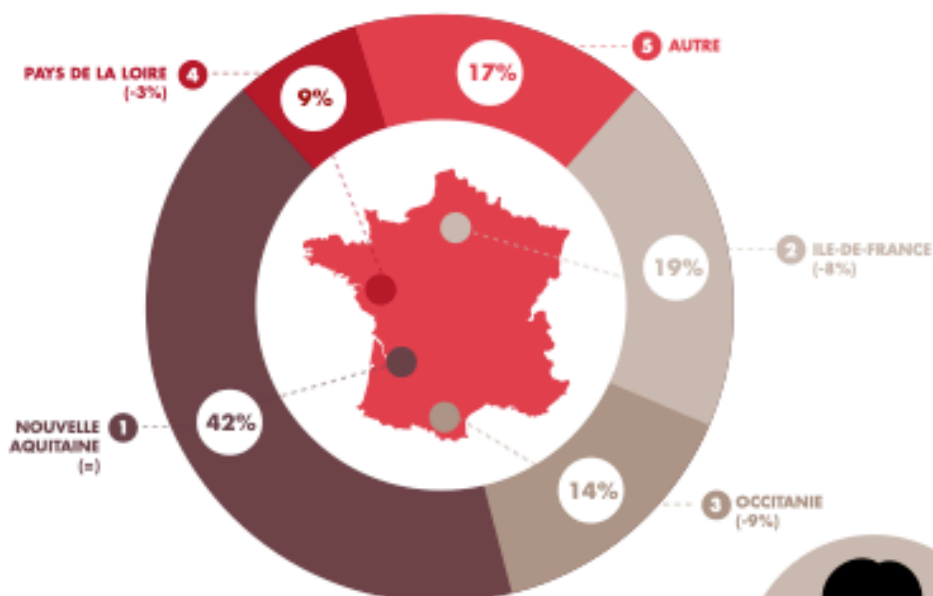
129 403 000 €
(+20 863 000 €)

TOURISTES ÉTRANGERS

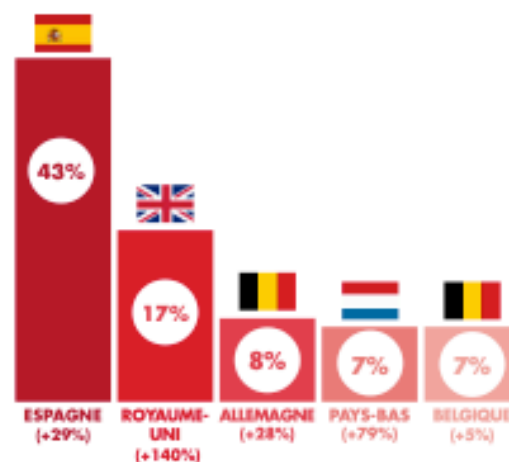


TOURISTES FRANÇAIS

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.
*ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant, plateformes collaboratives incluses. Données extraites de la taxe de séjour en janvier 2023.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) : Calcul selon les pariers de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn. 101€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand. 49,4€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand. 49,4€ de dépenses pour les excursionnistes. Pariers de dépenses évalués en 2019 et actualisés en 2022.

5. Pôle développement social

a. Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit, en lien avec ses partenaires, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle une Convention Territoriale Globale (CTG) sera signée fin 2022, une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée sur le territoire permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. L'enjeu est également de favoriser l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles en recherche de solutions de modes d'accueil pour leur(s) enfant(s).

→ Description de l'action :

Le service Petite Enfance s'articule autour du Relais Petite Enfance (RPE), qui constitue une véritable porte d'entrée sur toutes les questions relatives à la petite enfance. Le RPE représente un lieu d'accueil, d'information et d'échanges à destination des parents, des jeunes enfants et des professionnels de l'accueil à domicile. Il vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Le RPE soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RPE offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant, qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrent 91 places sur Oloron Sainte-Marie (gestion directe) :
 - **L'îlot mômes** : 53 places
 - **Crechn'do** : 18 places
 - **La Haüt** : 20 placeset 2 crèches associatives (gestion déléguée) viennent couvrir une offre en vallée :
 - **Grain de Soleil** à Aramits : 20 places
 - **Les Poquetets** à Bedous : 16 places.
- Accueil familial : le **Relais Petite Enfance (RPE) du Haut-Béarn** propose un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour assurer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants.
- Soutien à la parentalité : le **Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet (LAEP) Ricochet** est un espace ouvert tous les lundis, jeudis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie.

Les services comptent **48 professionnel.le.s** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Ils partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **195 enfants** (110 enfants à L'îlot Mômes, 40 enfants à Crech'ndo, 45 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **92 enfants** (48 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 44 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RPE a accompagné **188 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **313 ateliers collectifs**, implantés sur **6 lieux différents** du territoire, auxquels ont participé **181 enfants** accompagnés de **49 assistants maternels**.

À Ricochet, **94 familles** avec **127 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes lors des **117 accueils** proposés dans l'année.

→ Faits marquants 2022 :

Une nouvelle contractualisation avec la CAF : la Convention Territoriale Globale

Fin 2021, le Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à son terme. Une nouvelle contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales s'est engagée en 2022 autour du dispositif de Convention Territoriale Globale (CTG) qui est en cours de déploiement sur tout le territoire national. La démarche s'est centrée sur l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé repérant les forces, faiblesses, menaces et opportunités des politiques à destination des familles. Plusieurs groupes de travail se sont tenus avec les partenaires pour identifier les enjeux et proposer des pistes d'actions afin de répondre de manière adaptée aux besoins des familles sur le territoire.

La CTG sera signée en mars 2023 et intégrera un plan d'actions qui sera travaillé sur la durée de la convention (2022-2026). A ce titre, sur la petite enfance, plusieurs axes ont émergé comme, par exemple :

- Maintenir et consolider les modes d'accueils collectifs et individuels
- Valoriser les métiers de la petite enfance
- Poursuivre les actions de professionnalisation des assistantes maternelles
- Évaluer les actions de formations en faveur de l'accueil inclusif.

Une action spécifique autour de la réflexion sur l'accompagnement des 3-4 ans sur le territoire a également été identifiée comme un enjeu majeur.

Réforme d'envergure

L'année 2022 a permis de décliner de manière opérationnelle la **réforme concernant le service aux familles et l'accueil du jeune enfant** au regard des préconisations liées au plan des 1 000 premiers jours de l'enfant. Les enjeux de cette réforme se traduisent notamment en termes de qualité d'accueil, d'amélioration des conditions d'exercice des professionnels et de développement d'une offre qui corresponde davantage aux attentes des familles.

Cela s'est traduit par l'actualisation des projets d'établissement et des projets éducatifs et pédagogiques permettant ainsi de réaffirmer l'importance de la place de l'enfant au sein de la structure dans le respect d'un cadre sécurisant, de son rythme et de l'écoute de son ressenti. Accompagnées par la psychologue du service, les équipes de professionnelles travaillent régulièrement sur les valeurs importantes qui servent de fondement à l'accueil en crèche. Les notions de transmissions avec les familles, d'accompagnement des pleurs ou de l'agressivité de l'enfant, de découverte à travers la motricité libre ont pu être approfondies sur cette année. Pour le RAM, au-delà du nouveau référentiel, cela a induit un changement d'appellation au niveau national au profit de Relais Petite Enfance. L'InfoRAM a également changé de nom et est intitulé désormais Ass'Mat Info.

Nouvel applicatif métier et évolution vers un portail familles

Le pôle social, à travers les différents services qu'il accompagne, s'est doté d'un nouveau logiciel métier proposant également la fonctionnalité d'un portail familles. Depuis le 1er janvier 2022, les crèches intercommunales utilisent donc ce nouvel outil pour permettre la planification des accueils des enfants et l'élaboration des contrats. Au même titre, le RPE saisit l'ensemble de son activité sur ce logiciel.

Retrouver du lien social

Il paraissait important que le lien social, particulièrement distendu suite au contexte de pandémie, puisse reprendre toute sa place. C'est pourquoi, lorsque le foyer de vie du Gabarn a pris contact avec le service Petite Enfance pour initier un partenariat, les équipements Petite Enfance (5 crèches du territoire et le RPE) ont répondu favorablement. C'est ainsi qu'a démarré le projet « Passeur de livres ». Dans un premier temps, les services ont confié des livres aux résidents du foyer afin qu'ils les « réparent ». S'en sont suivis des temps de rencontre entre enfants accueillis en crèche ou chez une assistante maternelle et les résidents du foyer de vie. Autour d'un temps de lecture à haute voix de livres qu'ils ont restauré ou d'une comptine, les interactions sociales se sont faites naturellement dans un cadre bienveillant, faisant fi du handicap.

Au niveau des crèches

Sur les deux premiers mois de l'année, l'impact de la crise sanitaire s'est poursuivi entraînant des fermetures totales ou partielles des crèches, conformément aux protocoles sanitaires en vigueur.

Ainsi, la crèche l'Îlot Mômes a été contrainte de fermer, à plusieurs reprises, une de ses unités tandis que les crèches Les Poquetets, Grain de Soleil et Crèch'ndo ont dû fermer, chacune d'elles, sur une semaine.

La collectivité a souhaité continuer de s'inscrire dans la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » menée par le Département des Pyrénées-Atlantiques. Sensibilisées par cette question de la qualité des repas qu'elles proposent et par la découverte des goûts qu'elles initient, les équipes de cuisine se sont mobilisées, cette année encore, pour atteindre le niveau 3, dernier niveau du label Ecocert « En cuisine » sur les trois crèches intercommunales favorisant ainsi les circuits courts et les produits bios (plus de 50% de bio).

Au-delà de l'alimentation, une attention toute particulière est également donnée à l'environnement dans lequel évolue le tout-petit. Les 5 crèches du territoire ont participé à la démarche d'accompagnement SAFE-Li proposée par l'Agence Régionale de Santé. Ce projet vise à réduire au quotidien l'exposition aux substances chimiques les plus préoccupantes dans l'environnement intérieur des structures et à réaliser un plan de changement pour tendre vers un environnement moins pollué et davantage axé sur le développement durable.

L'éveil artistique et culturel du jeune enfant continue de tenir une place prépondérante dans nos pratiques professionnelles. L'intervention régulière du service Jeunesse de la Médiathèque constitue un temps fort de la vie de la crèche en proposant de la lecture à haute voix.

Les enfants accueillis profitent également des programmations de l'Espace Jéliote pour le jeune public en se rendant à 3 spectacles.

Le projet d'immersion à l'espagnol dans les 3 crèches oloronaises se poursuit depuis 3 ans maintenant. L'intervenante accompagne, en langue espagnole, les enfants sur des temps d'accueil.

Au niveau du Relais Petite Enfance

Le RPE a enregistré une forte hausse d'accompagnement des usagers sur la question des demandes d'accueil (+ 19% par rapport à 2022). Le nombre de demandes étudiées sur les deux commissions d'admissions atteste de ce constat.

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à la mise en place de critères sur l'attribution des places en crèche intercommunale. Ce travail a bien avancé et devrait être finalisé en 2023 par la rédaction d'un règlement.

L'année 2022 a été marquée par de beaux projets au sein du RPE :

- La première édition des journées professionnelles à destination des assistantes maternelles du territoire sur la thématique des pleurs ;
- La réalisation d'un chemin sensoriel à l'entrée du RPE et de Ricochet ;
- La concrétisation du partenariat avec la Maison de santé du piémont oloronais pour dispenser des ateliers périnatalité dans les locaux du RPE ;
- La constitution d'un groupe de travail RPE/assistante maternelle sur la formation continue pendant le temps de travail et qui devrait porter ses fruits sur 2023...

Au niveau de Ricochet, Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Après deux années en demi-teinte liées au contexte épidémique (jauge, inscription...), la fréquentation de Ricochet a retrouvé un nouvel essor. Il est à noter une présence plus importante des grands-parents sur le lieu d'accueil.

Parallèlement, le département des Pyrénées-Atlantiques a annoncé ne plus soutenir financièrement, à compter du 1^{er} septembre 2022, la mise à disposition d'une des intervenantes qui assurait la fonction d'accueillante.

→ Projets 2023 :

- Signer la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques et démarrer la mise en œuvre du plan d'actions au regard des priorités données ;
- Poursuivre la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » sur les établissements d'accueil du jeune enfant en lien avec le Département 64, en renforçant l'axe développement durable ;
- Poursuivre l'appel à projet Sport Santé et Bien-être financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) autour du « bouger » par le biais d'activités motrices et du « manger » par la sensibilisation des professionnels de l'accueil individuel et collectif autour des troubles de l'oralité ;
- Décliner les actions d'éveil artistique et culturel autour du bilinguisme et de l'éveil musical ;
- Sur L'îlot Mômes, démarrer l'expérimentation autour d'un groupe inter-âges dans le but, à terme, de décliner cette organisation sur l'ensemble de la structure ;
- Investir le « dehors » en promouvant l'éveil à la nature auprès du jeune enfant par le biais de formation/action et d'accompagnement aux sorties nature (sous réserve avis favorable de l'Agence Régionale de Santé - appel à projet Prévention et Promotion de la Santé) ;
- Évaluer la faisabilité d'actions de formation en faveur de l'accueil inclusif auprès des professionnels ;
- Organiser une deuxième journée professionnelle auprès des professionnels de l'accueil individuel dans le cadre des missions de professionnalisation du Relais Petite Enfance ;
- Rédiger un règlement de fonctionnement à destination des familles concernant les critères d'attribution des places sur les 3 crèches intercommunales.

a. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 6 classes au sein de 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint Goin, École élémentaire d'Orin, École élémentaire de Geüs d'Oloron, École élémentaire de Préchacq-Josbaig, École élémentaire de Géronce. Le RPI accueille aussi les enfants d'Aren mais il n'y a pas d'école sur cette commune.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement maternel (Saint-Goin) et primaire (Orin, Geüs d'Oloron, Géronce, Préchacq-Josbaig) : l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures scolaires, d'entretien ou de pharmacie, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc. De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 4 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaires

Le RPI compte **130** élèves : **19** en Petite Section, **8** en Moyenne Section, **17** en Grande Section, **15** en CP, **23** en CE1, **16** en CE2, **18** en CM1 et **14** en CM2

Périscolaires

Le service restauration fournit en moyenne **105 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **110**

La garderie accueille en moyenne **50** enfants le matin et le soir.

→ Faits marquants 2022 :

Scolaires

Mise en place des actions de l'Appel à Projet 2021 financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- Visite à la ferme pour certaines écoles ;
- Intervention d'un éducateur spécialisé afin de faire pratiquer aux enfants des parcours de motricité avec pour objectif d'améliorer la concentration en classe ;
- Prise de petit déjeuner équilibré dans les écoles du RPI.

→ Projets 2023 :

Scolaires

Suite à l'Appel à Projet autour de la nutrition et la santé, des parcours de motricité vont être peints sur le sol des 5 écoles du RPI.

b. Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

La CCHB conduit, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), une politique en faveur de l'enfance jeunesse en gérant en régie directe quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement et en

accompagnant des structures associatives. Cette politique concerne également les ALSH non intercommunaux, ce qui se traduit par l'accompagnement financier de la Commune d'Oloron.

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 17 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis en fonction des structures. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

La CCHB conduit cette action en partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2022-2026), qui sera signée en 2023.

→ Description de l'action :

La CCHB assure la gestion des **4 ALSH intercommunaux** :

- « Com à casa » (Josbaig) et « Les aventuriers du Barétous » depuis 2017.
- « Les Eterlous » (Aspe) et « Le repaire des brigands » (Lasseube) depuis 2019.

L'ALSH Com à casa (Josbaig) accueille les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et quatre semaines l'été).

L'ALSH Les Eterlous (Aspe) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Les aventuriers du Barétous accueille les enfants de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Le repaire des brigands (Lasseube) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, une semaine et demie à la Toussaint et cinq semaines et demie l'été).

Aide aux associations : la communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un soutien financier à l'ALSH associatif d'Ogeules-Bains.

Aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants. Cela concerne les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O 4 vents).

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année, qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH « Com à Casa » (Josbaig) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH « Les aventuriers du Barétous » : l'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire.

La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : le directeur et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Depuis la crise sanitaire de la Covid-19, le service a dû se réorganiser pour le temps du repas. Ainsi les repas sont

conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans les locaux du Centre Multiservices Fénart. Un agent supplémentaire est prévu pour faire le service du repas le midi depuis la fin d'année 2022. Depuis mai 2022 une convention a été signée entre la CCHB et la Mairie de Bedous pour l'utilisation de la salle polyvalente par l'ALSH.

ALSH « Le repaire des brigands » (Lasseube) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et le responsable du secteur jeune. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège de Lasseube.

→ Bénéficiaires :

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)
Jours d'ouverture	36 jours extrascolaires 35 jours périscolaires (mercredis)	35 jours extrascolaires	36 jours extrascolaires (dont 5 jours pour professionnels prioritaires) 36 jours périscolaires (mercredis)	39 jours extrascolaires
Nombre de jours de fermeture administrative (COVID-19)	1 jour périscolaire	Aucun	Aucun	Aucun
Moyenne/jour	18 enfants /jour (vacances) 14 enfants /Jour (mercredis)	17 enfants/jour (vacances)	24 enfants/jour (vacances) 12 enfants/jour le mercredi	48 enfants/jour (vacances)
Nombres d'enfants	84 enfants	87 enfants	96 enfants	166 enfants
Nombre de familles	58 familles	59 familles	66 familles	102 familles

En 2021 sur le territoire d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et de Lasseube **426 enfants** et **289 familles** ont bénéficié du service des ALSH.

→ Faits marquants 2022 :

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : La nouvelle équipe d'animation a proposé un projet sur la découverte de son environnement proche et de son patrimoine depuis l'année 2022, entre autres :

- La collaboration sur le balisage de la course de montagne « Montan'aspe » (juin 2022) ;
- Des rencontres inter-centres avec les autres ALSH de la CCHB ;
- Des Sensibilisations sur le gaspillage alimentaire ;
- Un projet de street-art avec la réalisation d'une fresque géante.

ALSH Com a casa (Josbaig) :

Les protocoles sanitaires covid 19 ont perduré (arrêt en mars 2023) avec une difficulté pour les équipes d'appliquer des protocoles différents (temps scolaire/mercredi/vacances) de ceux des mercredis et vacances. Alors que ce sont les mêmes enfants et les mêmes locaux...

L'équipe a proposé quotidiennement des parcours psychomoteurs ludiques, adaptés par les enfants eux-mêmes, avec l'aide des animateurs.

ALSH Le repaire des brigands

- Suite à l'acquisition de matériel sportif, l'ALSH met en place quotidiennement des parcours motricité pour les enfants ;
- Création d'un groupe Facebook pour communiquer avec les familles du secteur jeune ;
- Organisation d'un mini-camp cabane en inter centre avec l'Association Sport et Loisirs d'Ogeu-les-Bains pour les enfants de 8-10 ans ;
- Organisation d'une nuit en igloo en février 2022 avec Guillaume VERNEJOL et d'un camp astronomie avec l'association FRENE en été, pour le secteur jeune.

→ Projets 2023 :

Dans la continuité de la démarche engagée en 2018 sur la thématique du Sport Santé Bien-être, le service a déposé auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) un dossier de demande de subvention pour continuer à travailler, sur l'axe Sport Santé. Le souhait des équipes est de favoriser la mise en mouvement des enfants en proposant quotidiennement des parcours psychomoteurs. Le projet sera mis en œuvre en 2022 avec la formation des équipes ALSH.

Par ailleurs, la démarche engagée en 2020 sur l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des ALSH sera poursuivie. Une subvention a été obtenue auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques afin d'équiper chaque structure de matériel pédagogique adapté. L'achat sera réalisé en 2022.

En avril 2023, la collectivité signe en partenariat avec la CAF 64, la Convention Territoriale Globale (CTG) qui viendra prendre la suite du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivé à terme au 31/12/2021. Il s'agit d'une convention de partenariat basée sur un diagnostic partagé et qui définit des objectifs sur les thématiques de la petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, etc.

C. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Centraliser les commandes de repas pour les communes adhérentes.
- > Assurer la livraison des 22 cantines scolaires et des 5 ALSH.
- > Réaliser la facturation auprès des familles et structures adhérentes.
- > Encourager une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers lors des livraisons.
- > Participer au développement d'un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Animer la Charte de Qualité, sensibiliser à l'éducation aux goûts.
- > Poursuivre le menu végétarien hebdomadaire inscrit dans la loi EGALIM.

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017, le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe se compose de :

- 1 responsable coordinatrice
- 0,5 assistant administratif
- 1 agent de livraison

→ Bénéficiaires 2022 :

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 4 écoles (Prévert, Saint-Cricq, Pondeilh, Navarrot)
- RPI Goès / Estialescq
- RPI Vallée de l'Escou : Escou / Escout / Hérrere / Précilhon
- Ance-Féas
- Aramits jusqu'en juillet 2022
- Eysus
- RPI Lurbe Saint-Christau / Asasp-Arros / Escot
- Agnos
- Gurmençon
- RPI de Josbaig : Saint-Goin / Orin / Préchacq-Josbaig / Geüs d'Oloron / Géronce
- RPI d'Issor / Lourdios-Ichère
- Moumour
- Lédeuix
- Verdets
- Bidos
- *Desserte hors territoire de l'école de Cardesse*

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Com a Casa - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous - Bedous
- ALSH Le Repaire des Brigands - Lasseube

→ Faits marquants 2022 :

- Le nombre de repas livrés a été de **163 000 repas**, soit une augmentation de 1,56% par rapport à 2021. Augmentation des effectifs malgré le départ d'une cantine pour son restaurant communal en septembre 2022
- Déploiement d'un portail Famille permettant une relation directe avec les bénéficiaires et déchargeant les communes de la gestion des commandes.
- Changement du logiciel interne de gestion des commandes et de la facturation
- Maintien des tarifs soit à 3,40 € pour un repas enfant (tarifs non révisés depuis 2017) malgré une inflation nationale de 12% des denrées alimentaires.
- Relance des menus thématiques (semaine de l'Europe, menu de Noël...)

→ Projets 2023 :

- Poursuite des menus thématiques et d'actions d'éducation aux goûts.
- Développement du recours aux circuits courts et issus de l'Agriculture Biologique en partenariat avec le Département 64
- Amélioration de la communication aux convives
- Réflexion sur la politique tarifaire et l'équilibre financier du budget impacté par l'inflation

d. L'Espace France services

Rôle / objectif du service :

L'Espace France Services a comme objectif de faciliter l'accès aux services publics. Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales, l'Espace France Services est un lieu unique permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches en ligne ou de rencontrer des professionnels.

Quel que soit l'endroit où vit le citoyen, ce dernier doit pouvoir trouver proche de chez lui ce lieu, et être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour l'orienter, l'aider à effectuer ses démarches du quotidien. Acteur clé de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sur le territoire, il permet d'accompagner les personnes éloignées du numérique.

→ Description de l'action :

L'Espace France Services répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public.

Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Le lieu est ouvert sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00, les mardis / mercredis de 8h30 à 12h, les jeudis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien. Elles assurent un lien de proximité avec les organismes partenaires France Services : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), Pôle Emploi, CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse), Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur (ANTS), ainsi que la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et l'organisme France Services présent sur la commune de Bedous : La Poste.

Des opérateurs locaux assurent des permanences :

- SDSEI Haut-Béarn (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) assistants sociaux
- Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale)
- CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : permanences d'InfoDroits et d'Avocats)
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- PPMM (Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne) pour les saisonniers
- CODDA (Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires)
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
- France Renov' (orientation vers l'organisme)
- Do côté des femmes (orientation vers l'organisme)

Plus globalement des informations sont apportées sur les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la mobilité, la santé, l'environnement, l'urbanisme...

En matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ces services par la mise en place d'une navette gratuite les jeudis matin pour les habitants de certaines communes de la vallée d'Aspe et par le développement de l'auto-stop organisé et sécurisé Rezo Pouce.

En matière de logement la Communauté des Communes met en relation l'offre et la demande de logement permanent.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères formées par le CNFPT et par les différents opérateurs nationaux sont à l'écoute des usagers. Elles leur donnent un premier niveau d'information et les accompagnent dans les démarches administratives. Si le dossier l'exige, elles orientent vers les différents partenaires.

Une Conseillère Numérique intervient tous les vendredis sur site en proposant des ateliers collectifs et des ateliers individuels.

L'Espace France Services met à la disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires
- Deux équipements informatiques avec imprimante, photocopieuse, scanner
- Deux espaces en accès libre.
- Dans le cadre du programme **Services Publics+** : démarche d'amélioration continue de la qualité de service portée par l'État pour l'ensemble des services publics : **borne interactive** de satisfaction qui permet à l'utilisateur de s'exprimer - Améliorer la connaissance des usagers

→ Bénéficiaires 2022 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les organismes Sociaux Nationaux** conventionnés avec la communauté de communes du Haut Béarn : Caisse d'allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances publiques.
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active),
 - Demande de retraite ou de pension de réversion - impression attestation fiscale
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire,
 - Inscription Pôle Emploi, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation d'un CV,
 - ANTS : pré-demande pièce d'identité, passeport, certification d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule, permis de conduire
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi des démarches,
 - Impression attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires
- **Les organismes sociaux locaux**
 - Prise de rendez-vous pour les permanences assurés par :*
 - Le Conseil Départemental d'Accès Au Droit (CDAD64) : Juristes d'InfoDroits et Avocats,
 - La Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale),
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et le logement des saisonniers.
 - La Banque alimentaire : CODDA
- **Autres sollicitations d'organismes :**
 - Région-Nouvelle Aquitaine : demande de carte solidaire – carte transports scolaires,
 - Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) : informations
 - Chèque emploi service universel (CESU) : création espace – déclaration employé
 - Chèque énergie
 - Mise en relation par mail ou téléphonique,
 - Navigation, consultation de leur espace personnel
- **Communauté de Communes du Haut-Béarn (Antenne Territoriale) :**
 - Le logement : demandes et offres de logements

- Relais avec les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité)
- Les réservations de bureaux ou salles de réunion
- Les infos diverses sur les services existants en Vallée d'Aspe.

→ **Faits marquants 2022 :**

- Habilitation « Aidants Connect » - faire « à la place de » dans un cadre légal et sécurisé.
- Reconduction des webentretiens en visio organisés par la CARSAT Aquitaine,
 - En priorité les « publics en situation de fragilité sociale » (veuvage, ASPA, rupture de ressources, fragilité numérique...)
 - Ou pour un Entretien d'information Carrière pour les 55 ans et plus.
- Mise en place éventuelle par notre partenaire « la Poste » de sessions du code de la route

→ **Projets 2023 :**

Nouveautés :

- Mise en place par la DGFIP d'un dispositif d'entretiens en visio : « web conférence de l'État » qui permettra d'offrir à l'usager un contact personnalisé avec un agent sans la contrainte d'un déplacement physique.
- France Rénov' : nouveau service public : Accompagner, informer, orienter les usagers dans leurs démarches de rénovation énergétique.
- Développer des permanences d'une conseillère du Centre Social sur la thématique « Gérer son budget »
- Expérimentation de permanences itinérantes au dernier trimestre 2023.

Formations :

- Formations continues renforcées « France Services » : DGFIP, Handicap, CAF, CPAM, justice...
- Formation France Rénov'

Faire connaître l'Espace France Services :

- Communication auprès des mairies, organismes, commerces du territoire, de la presse locale, des réseaux sociaux et bulletins municipaux
- Campagne Nationale de communication des France Services avec outils de communication mis à disposition en 2023
- Animations durant la semaine des Journées Portes ouvertes des France Services qui auront lieu au mois d'octobre 2023
- Une journée « spéciale secrétaires de Mairie » L'objectif de cette journée est de faire connaître notre France Services auprès des secrétaires de mairie de notre territoire, et de leur expliquer précisément l'offre de services
- Un échange collectif entre les partenaires et les secrétaires de mairie

e. **Service Santé**

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche, menée sur les Communautés de Communes du Haut Béarn et de la Vallée d'Ossau, porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ Moyens humains / équipements

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2022

> Suivi du Contrat Local de Santé (CLS) Oloron - Haut-Béarn Deuxième Génération

Signé le 23 janvier 2020, le CLS Oloron - Haut Béarn Deuxième Génération compte 5 axes stratégiques :

- Santé mentale
- Prévention et promotion de la santé
- Pour un environnement favorable à la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles.

Sur l'année 2022, des groupes de travail (1 par axe stratégique) se sont tenus afin de partager l'état d'avancement de chacune des fiches actions qui composent le CLS Oloron - Haut Béarn.

Suite à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a profondément impacté la première année du CLS Oloron Haut-Béarn, le comité de pilotage a acté en septembre 2021 la prolongation du CLS Oloron Haut-Béarn pour une année supplémentaire, jusqu'en janvier 2024.

> Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être :

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, un dossier de candidature a été proposé en transversalité par plusieurs services de Pôle développement social (Petite enfance et Santé) de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être.

Pour ce faire, une subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 5 837 € a été obtenue.

> Accompagnement des professionnels de santé :

- Concernant le projet immobilier du projet de santé, 2022 a été marquée par une dizaine de rencontres entre l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO) et la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Lors du dernier trimestre, la Société Publique Locale des Pyrénées Atlantiques a été missionnée par la collectivité pour accompagner les professionnels de santé dans la rédaction du programme fonctionnel et du programme technique détaillé sur la base du travail préalable mené par l'AMSPO.
- Lancement de la démarche CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : Dans le cadre du Contrat Local de Santé Oloron – Haut Béarn, une des actions porte sur la création d'une CPTS. Des réunions micro territoriales ont été animées par AGORA LI'B dans plusieurs communes des territoires des Communautés de Communes du Haut Béarn et de la Vallée d'Ossau. L'objectif était de proposer à l'ensemble des acteurs de santé un même niveau d'information concernant la démarche CPTS et d'interroger leur volonté d'engager ou pas une dynamique territoriale.

→ Projets 2023

> Suivi et évaluation du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération

> Réponse et suivi des appels à projets :

- Suivi et mise en place des Appels à projet Sport Santé Bien-être 2022
- Réponse aux appels à projets transversaux

> Chantiers d'animation 2023 :

Politique d'accueil des internes :

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire
- Organisation de temps d'accueil des internes de la ville et de l'hôpital

Réflexions micro territoriale (Piémont Oloronais, Vallée de Barétous, Ogeu-les-Bains, Vallée d'Aspe...)

- Accompagnements de professionnels autour de la structuration de l'offre de santé (dans l'élaboration de leur projet de santé par exemple...)

> Participation aux rencontres partenariales

f. L'accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

L'action sociale vise à :

- Améliorer les conditions de vie des gens du voyage ;
- Améliorer l'insertion sociale ;
- Réduire les situations conflictuelles.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 3 équipements :

- L'aire d'accueil des Angles à Oloron Sainte-Marie comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM ;
- Le terrain familial de Soeix est équipé d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements ;
- L'aire de grand passage (AGP) au Gabarn, Précilhon, est d'une capacité d'accueil de 60 – 70 caravanes.

Les moyens humains mobilisés à la CCHB représentent 0,5 ETP au pôle technique dont un agent régisseur chargé de faire payer les séjours sur l'AGP.

En outre, comme en 2021, faisant suite au diagnostic social territorial de 2020, l'association Béarn Gadjé-voyageurs 64 a mis à disposition un agent (0,7 ETP) par convention, pour mettre en œuvre une médiation sociale.

→ Bénéficiaires : Les gens du voyage

→ Faits marquants 2022

- Réalisation des travaux d'agrandissement et de sécurisation de l'Aire de Grand Passage : aménagement d'environ 4000 m² supplémentaires portant la capacité d'accueil à 60-70 caravanes (au lieu de 35 auparavant), aménagement d'une plateforme de retournement à l'entrée du site, mise en place d'une barrière de contrôle d'accès, installation de nouveaux dispositifs de distribution d'eau et d'électricité, installation d'un éclairage public, et rénovation du bloc sanitaire. Suite à ces travaux un nouveau règlement intérieur a été mis en place ainsi que de nouveaux tarifs.

- Poursuite de l'étude de gestion de la pollution des Angles (au niveau du site qui était irrégulièrement utilisé comme aire de ferrailage).
- Poursuite des démarches visant la régularisation foncière de l'Aire de Soeix ; préalable indispensable avant d'envisager l'agrandissement de la zone autorisée à l'urbanisme et l'amélioration des équipements (blocs sanitaires, assainissement autonome, réseaux d'adduction en électricité et eau potable).
- Participation à une étude pilotée par la sous-préfecture d'Oloron visant la recherche collective de terrains pour une AGP mutualisée entre les Communautés de communes du Béarn des Gaves, celle de la vallée d'Ossau et celle du Haut-Béarn.

→ Projets 2023

- Poursuivre les opérations engagées sur l'Aire des Angles et l'Aire de Soeix.
- Poursuivre la veille technique et sociale. Poursuivre la recherche de solutions techniques vis à vis des problématiques liées à l'offre et à l'état des équipements d'accueil.
- Poursuivre la concertation avec les organismes partenaires, institutionnels et associatifs (Préfecture, DDTM, ARS, Office 64, Gadge voyageurs, SDSEI, etc.).

6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

Rôle / objectif du service :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Initier et piloter des actions transversales
- > Initier et piloter des actions événementielles
- > Construire et accompagner les partenariats

a. Création d'un webzine « Culture & Vous en Haut-Béarn »

Culture et Vous en Haut-Béarn se veut être une fenêtre ouverte sur le monde de la Culture à travers une veille permanente, offrant une vision panoramique de l'actualité. Né d'une ambition commune des équipes :

- donner à voir, écouter, lire, s'informer, faire sur les possibles afin de piquer la curiosité et les aider à réfléchir sur leurs choix et leurs envies ;
- connaître les pratiques culturelles des habitants.

→ Description :

Avec « Culture et Vous en Haut Béarn », l'idée est de partager des contenus, propices à l'échange adaptés aux publics-cibles, qui fréquentent ou pas/peu les équipements et événements culturels locaux.

La ligne éditoriale, principalement axée sur des articles de fonds possiblement déconnectés d'une actualité événementielle, fera l'objet d'un travail concomitant entre les agents contributeurs des trois services du Pôle Action Culturelle et Rayonnement du Territoire afin de proposer un ensemble riche et varié, et d'un travail avec les opérateurs culturels locaux.

Le webzine regroupera plusieurs articles sur différentes thématiques et fera l'objet d'une diffusion hebdomadaire sur simple inscription par mail.

En outre, une lecture sera possible en permanence via les services en ligne :

- <http://cultureetvous.hautbearn.fr>
- <https://www.facebook.com/culturehautbearn>
- <https://www.instagram.com/culturehautbearn>

→ Objectifs :

- Diversification des publics culturels, visant notamment l'intéressement d'un public plus jeune et plus large
- Découverte de la richesse de l'offre culturelle du territoire
- Valorisation des initiatives locales et des pratiques culturelles
- Construction de partenariats (internes et externes) : en mode contributif ouvert

→ Chiffres clés :

Webzine : 65 articles, 300 abonnés

Le format webzine, qui permet une analyse précise des articles les plus lus, nous donne la possibilité d'adapter et de faire évoluer la ligne éditoriale en permanence pour nous rapprocher au plus près des besoins et des attentes du public.

→ **Projet 2023 :**

- Faire évoluer le webzine suite à la fermeture de la plateforme gratuite en ligne que nous utilisons
- Plus et mieux intégrer les opérateurs culturels du territoire dans les contenus
- Augmenter les utilisateurs
- Diversifier les formats de contenus

b. Éducation artistique et culturelle (années scolaire 21-22)

→ **Objectifs :**

- Élaboration et mise en œuvre du Tremplin Culture, propositions d'actions à destination du public scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Actions Culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine
- Construire des propositions d'éducation artistique et culturelle à l'attention de publics prioritaires (lien avec l'analyse des besoins sociaux) : petite enfance - scolaires - ALSH - jeunesse - personnes en situation de handicap mental – seniors
- Définir les modalités de gouvernance en matière d'EAC, afin de rendre lisible l'offre auprès des publics, et mieux prendre en considération les attentes des publics

→ **Chiffres clés :**

- 109 actions réalisées dont :
 - Dont 49 ateliers (22 en médiation directe) - de 2h à 8h
 - Dont 15 parcours d'action culturelle - de 10h à 16h
 - Dont 45 classes participant à 1 prix littéraire
- 18 outils pédagogiques mis à disposition
- 24 visites des équipements culturels (hors ateliers et parcours)
- Nombre d'élèves concernés : 1 990
 - Patrimoine : 27 actions
 - Éducation aux médias et à la citoyenneté : 6 actions
 - Arts visuels : 9 actions
 - Prix littéraire : 45

c. Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel)

L'appel à manifestation d'intérêt 2022 visait à mettre en avant notre territoire créatif, en proposant un programme d'actions culturelles révélateur d'un partenariat entre la Collectivité publique et les Acteurs culturels, à même de proposer des actions de programmation – médiation avec les publics sur le périmètre du Haut-Béarn.

L'appel à projet 2022 a permis de soutenir les événementiels et actions culturelles à caractère identitaire et/ou transfrontalier, visant un public intergénérationnel. Les projets retenus revêtaient un intérêt culturel manifeste pour le territoire intercommunal et concernaient :

- Les manifestations culturelles et artistiques ayant un lien avec le territoire,
- Les manifestations et actions valorisant le patrimoine.

d. Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée

1) Enseignement musical : EMIHB

→ Rôle / objectif du service :

- Élaborer un projet d'éducation musicale s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales ;
- Définir et mettre en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre (après la pandémie).

→ Chiffres clés :

288 élèves, 15 professeurs de musique pour des propositions instrumentales variées sur les sites de Lasseube, Bedous et en Barétous, et la classe à horaires aménagés Jazz-musiques actuelles au Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie

Actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du Tremplin culture Haut Béarn

L'association présente un bilan positif ; en termes de fréquentation, le nombre d'élèves recroît à la rentrée 2022-2023.

Pour autant le fonctionnement demeure préoccupant, du fait de l'essoufflement et du non-renouvellement des bénévoles.

→ Projets 2023 :

- Définition du projet d'établissement
- Asseoir la pérennité de l'offre d'enseignement musical

2) Spectacle vivant : Espace Jéliote

→ Rôle / objectif du service :

- Définir et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de Centre national de la marionnette, en matière de création artistique, de diffusion et d'éducation artistique et culturelle.

e. Lecture Publique

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique visant l'élargissement des publics
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats, intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

→ Description de l'action :

Fréquentation :

- 4 550 inscrits actifs dont 1 679 nouveaux inscrits
- 2,5 fois plus de nouveaux inscrits / instauration de la gratuité

Les prêts / retours de documents :

- 150 520 prêts (+12%)

L'action culturelle :

Éducation artistique et culturelle

-à destination des scolaires, dont le Prix Bouquin Malin à destination de toutes les classes de cm du Haut-Béarn)

- à destination de publics prioritaires identifiés dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux

Actions de sensibilisation

Pour le tout public : des rencontres d'artistes, de réalisateurs (mois du film documentaire) ou d'auteurs (polar), des lectures contées hors les murs (Partir en livre), ateliers artistiques, séances de jeux de société (Meeplejuice), des expositions artistiques... sur l'ensemble du réseau.

Des lectures régulières à la Médiathèque des Gaves le mercredi aux enfants de plus de 3 ans et le premier vendredi du mois aux bébés.

→ Les équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut-Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire - tête de réseau de proximité (Bedous), de 5 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube et Ogeu-les-Bains) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiùle, Buziet, Estos et Saucède)

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 6 727 nouveaux documents acquis sur l'année
- 121 titres de périodiques dont 94 pour les adultes, 9 pour les ados, 18 pour la jeunesse
- 6 liseuses,
- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours en ligne sur plus de 20 thématiques : bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique, développement personnel... de chez soi mais aussi à plus de 400 titres de presse en ligne, ainsi que de 75 000 livres et BD numériques.

→ Moyens humains :

- 15 agents intercommunaux, 3 salariées communales (Agnos, Ogeu-les-Bains, Bedous)
- Saisonniers,

- 50 bénévoles dans le réseau.

→ **Faits marquants 2022 :**

- La gratuité pour tous à compter du 1^{er} janvier 2022
- La première braderie de livres de la Médiathèque des Gaves
- Une offre d'ateliers numériques collectifs et individuels grâce au recrutement d'un conseiller numérique, à raison de 2 jours/semaine
- Le lancement d'un prix BD

→ **Projets 2023 :**

- L'extension du réseau : intégration effective d'Aren pour la vallée de Josbaig , Aspe (Etsaut - Lescun - Aydius), réflexion sur Barétous (Arette)
- La préparation du contrat territoire-lecture 2024 – 2026, avec la définition d'une stratégie de développement de la lecture
- L'inscription dans le dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle en partenariat avec la DRAC
- La poursuite d'ateliers numériques grâce au partenariat avec la Vallée d'Ossau

f. **Patrimoine - label Pays d'art et d'histoire**

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire (PAH)
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche
- > Assurer la gestion des équipements ouverts au public
- > Initier et construire des partenariats
- > Finaliser la restauration du pont d'Enfer (Fort du Portalet)
- > Accompagner la définition du projet de mémorial du Camp de Gurs

1) **Service Pays d'art et d'histoire (PAH) Pyrénées béarnaises - partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau**

Rôle / objectif du service :

- > Assurer les missions relevant des 3 piliers de la chaîne patrimoniale (recherche, valorisation, médiation)
- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine
- > Collectage et recherche
- > Accompagnement de projets en lien avec le cadre de vie

→ **Description de l'action :** Mise en œuvre de la convention ministérielle

→ **Moyens humains :** 3 ETP + saisonniers

→ **Bénéficiaires :**

- 971 tout public
- 445 élèves (14 classes) EAC
- 2 574 entrées écomusées de la vallée d'Aspe

→ Faits marquants 2022 :

- Réouverture de Ça-i Ça-i écomusée du Pastoralisme à Lourdios-Ichère, suite à la refonte de la scénographie
- Coordination et mise en œuvre du plan d'actions du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine avec les gestionnaires de sites
- Élaboration partagée entre les services communautaires des communautés de communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau du bilan décennal de la convention et lancement de la démarche de candidature au renouvellement
- Actions culturelles tout public : mission de connaissance (collectage, recherche en lien avec les opérateurs associatifs), de valorisation (visites guidées, expositions, ateliers, conférences)
- Éducation artistique et culturelle à l'attention des scolaires
- Participation à l'élaboration du plan de gestion local UNESCO et au projet « Petites villes de demain »

→ Projets 2023 :

- Élaboration de la stratégie, d'un plan d'actions quinquennal et de la convention décennale pour le renouvellement du label PAH avec les élus, techniciens et la société civile des deux communautés de communes
- Poursuite du travail de coordination des acteurs (Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine avec les gestionnaires de sites, associations patrimoniales, chercheurs et personnes ressources...)
- Approche transversale en relation avec les responsables de services et de projets : urbanisme et cadre de vie, environnement, tourisme, développement économique, développement social, culture
- Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de l'écomusée à Sarrance
- Recalibrage de l'offre éducative en matière d'éducation au patrimoine

2) Villa Bedat, Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

Rôle / objectif du service :

- > Rendre la Villa Bedat accessible à tous les publics en termes de connaissance et de sensibilisation aux patrimoines du Haut-Béarn (géologie, histoire, arts, patrimoine écrit...)
- > Définir et mettre en œuvre une programmation éclectique, dynamique, événementielle et festive visant l'élargissement des publics
- > Créer et mettre en œuvre des expositions historiques locales et artistiques contemporaines
- > Sensibiliser et faire participer tous les publics à l'action culturelle
- > Enrichir et conserver les collections des fonds patrimoniaux écrits
- > Initier et construire des partenariats, les intégrer dans la vie de l'établissement et de la bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises

→ Description de l'action :

Programmation annuelle autour du « Mouvement »

1/ Programmation « Le corps en mouvement » du 1^{er} mars au 25 juin 2022

Cette 1^{ère} période a souhaité montrer le corps (humain) en mouvement sous ses différents aspects, expressions et représentations.

- Corps en Mouvement, exposition artistique, par le Photo-Club-Messier, photographes, Brigitte Ottlé, céramiste - artisan d'art, Jean-Marc Martinez, artisan du fer, et Claude Lalanne, sculptrice sur bois

- Corps en mouvement, expressions et représentations par la Villa Bedat

Avec le contenu de programmation suivant : exposition historique et artistique, rencontres-conférences, ateliers de création artistique, animations, visites guidées, éducation artistique et culturelle à destination des scolaires et des publics empêchés.

2 / Programmation « La nature en mouvement » du 12 juillet au 8 octobre 2022

Cette seconde période a fait honneur aux mouvements de la Nature, et plus particulièrement aux éléments naturels Ciel - Terre- Eau. Elle a montré que dans la Nature tout est mouvement, en mouvement perpétuel, de la formation de notre univers à tout ce qui compose notre planète Terre (naissance des montagnes, naissance ou disparition d'îles, cours d'eau, volcans...).

- Les Pyrénées béarnaises, une terre d'exception (1^{er} étage - modules 1 à 4)
- La Nature en mouvement : Ciel, Terre, Eau... par la Villa Bedat
- (Exposition avec carte et guide pour partir à la découverte de sites emblématiques de notre territoire – et installation d'une grotte qui invite enfants et adultes à se faufiler dans ses entrailles).
- Dans l'intimité de la famille Barthou (Bibliothèque patrimoniale) du 1^{er} septembre au 31 octobre par la Villa Bedat (exposition photographique et pédagogique réalisée à partir de plaques de verre ayant appartenu à Louis Barthou)
- Une exposition dont vous êtes les héros, exposition participative et collaborative, par le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP)
- La nature se rêve, exposition artistique par les artistes Yohann Arnoult - Artiste sculpteur, Paola di Prima - Artiste plasticienne protéiforme, et, Jean-François Graffand - artiste photographe.

Avec le contenu de programmation suivant : exposition historique et artistique, rencontres-conférences, ateliers de création artistique, animations, visites guidées, éducation artistique et culturelle à destination des scolaires et des publics empêchés.

3 / Programmation « Migrations du vivant » du 25 octobre au 4 février 2023

Cette 3^{ème} période s'est articulée autour des mouvements des êtres vivants et plus particulièrement autour des migrations saisonnières, volontaires ou involontaires des animaux et des Hommes du Haut-Béarn.

- Les Pyrénées béarnaises, une terre d'exception (exposition permanente - modules 1, 7 et 8)
- Migrations du vivant (Hall) par la Villa Bedat
- Mémoire du Canfranc : une ligne de chemin de fer qui marque hommes et paysages - du 15 décembre au 15 janvier par les associations Mémoire d'Aspe et Canfranc 1928.
- Jacques Breton – artiste photographe ornithologique
- Les Armateurs, association de photographes
- Vague à l'âme par Alain Couloume, Autodidacte de l'image (exposition artistique multiforme)

Avec le contenu de programmation suivant : Expositions historiques et artistiques, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Visites guidées, Spectacles, Éducation artistique et culturelle à destination des scolaires.

Visites du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) :

Exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant, et, visite commentée à la demande.

Participation et organisation d'actions nationales :

Liées aux labels Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...

Journées Européennes du Patrimoine : ateliers animés par les associations Pas volats (danses traditionnelles) et Montanhes e Riberes (chants béarnais) le vendredi 16 septembre, par l'association Oloron Danse (danse de salon et country) le samedi 17 septembre.

Bibliothèque patrimoniale (section ressources patrimoniales écrites - réserves Médiathèque des Gaves) :

- Enrichissement des fonds locaux et patrimoniaux
- Traitement des collections - Catalogage et numérisation
- Travail de recherches
- Sauvegarde et conservation des fonds
- Sensibilisation aux fonds écrits patrimoniaux et locaux dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle
- Traitement des périodiques et mise à jour de l'inventaire périodiques/presse ancienne SUDOC/BNF

Bibliothèque numérique :

- Diffusion de documents patrimoniaux et création / versement d'expositions accessibles au plus grand nombre à distance.

→ Les chiffres clés 2022 :

Villa Bedat :

- 10 469 visiteurs dont :
 - Dont 72% viennent du 64 dont 27% du Haut-Béarn
 - 11% de France
 - 4% d'Aquitaine
 - 40% d'Espagne
 - 2% du reste du monde
- 14 expositions (6 322 visiteurs Villa Bedat + 1 500 Bibliothèque patrimoniale)
- 44 ateliers tout public : 372 participants
- 7 rencontres-conférences : 170 personnes
- 5 animations / 1 sortie : 58 participants
- 1 spectacle de clôture « Vague à l'âme » : 120 personnes
- 3 vernissages pour la programmation « mouvements » : 200 participants
- 1 vernissage Exposition « mémoire du Canfranc » : 50 personnes
- Journées européennes du patrimoine avec 2 ateliers danses proposés : 80 participants
- Éducation Artistique et culturelle : 18 parcours / ateliers : 452 participants
- 9 visites de groupes : 239 personnes
- Auditorium : 94 occupations extérieures

Section Ressources Patrimoniales Écrites :

- 117 acquisitions de documents
- 85 demandes de recherches / consultation Magasin
- 9 visites du Magasin de sauvegarde et conservation et exposition « Dans l'intimité de Barthou » : 325 participants
- 19 ateliers d'action culturelle : 10 classes soit 250 élèves et 2 ateliers hors temps scolaires soit 15 participants
- 12 Trésors cachés dévoilés (rencontre découverte) : 105 participants
- 4 valorisations d'exposition
- 2 créations d'exposition
- 8 consultations base de données de l'AME (Association pour la Mémoire de l'Emigration)
- 110 documents catalogués
- 6 dons (plus de 250 documents)

Bibliothèque numérique

- Refonte de l'interface
- 9 expositions numériques
- 15 versements

→ Moyens humains :

- 6 agents
- Saisonniers

→ Projets 2023 :

- Programmation annuelle sur le thème de la Carte Postale, structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles - spectacles :
 - Carte postale et paysages (mars –juillet)
 - Bons baisers de ... (juillet-octobre)
 - Histoire(s) de cartes postales (octobre –janvier 2024)
- Bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises : définition de partenariats et intégration de leurs fonds.
- Mise en place de la signalétique de la Villa Bedat.
- Aménagements extérieurs, avec accès à la Villa par le parvis des Frères Estanguet

3) Fort du Portalet

→ Description de l'action :

- Réouverture du site aux visites à partir de juillet, en partenariat avec l'office de tourisme du Haut Béarn : 2011 visiteurs
- Finalisation du projet de sauvegarde - restauration du pont d'Enfer

→ Projets 2023 :

- Réalisation de la phase 2 des travaux de sauvegarde-restauration du pont d'Enfer
- Ouverture du site à la visite selon des modalités adaptées aux conditions d'accès, à compter des vacances scolaires de Pâques
- Redéfinition du programme global « Fort du Portalet » en lien avec les partenaires institutionnels, pour une vision prospective des investissements (priorité à la mise en sécurité globale, dans la perspective de la finalisation des accès)
- Candidature au loto du patrimoine

4) Camp de Gurs

- Participation au syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs, pour l'entretien du site
- Participation aux travaux de réflexion sur la création d'un mémorial du Camp de Gurs, pilotés par le Pays de Béarn

g. Actions évènementielles

1) Journée des droits des femmes (8 mars 2022)

En collaboration avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

→ Objectifs de l'action :

- Réfléchir sur l'équilibre en trouvant en matière de liberté d'expression et de discrimination, sur la question de l'égalité de genre
Les actions éducatives menées ont permis de répondre à cet objectif. La médiation ainsi mise en place permet d'agir en complément des expositions dont la lecture relève de démarches individuelles.
- Diffuser la culture de l'égalité
Les expositions présentées, la promotion mise en place autour d'elles vont dans ce sens.

→ Description de l'action :

Action 1 - Des voix qui se voient : affichage dans l'espace public (conception de l'exposition « Portraits de femmes », affichage sur les bâtiments intercommunaux, à la Sous-préfecture et dans l'espace public, réalisation d'un livret d'exposition.

Expositions téléchargeables sur le web

Action 2 - Des femmes qui comptent : exposition didactique sur l'évolution des droits vers l'égalité

Action 3 - Exposition « au village des garfilles », Table thématique de documents (médiathèque)

Action 4 - Actions éducatives

- à destination de scolaires (classes de 3^{ème}) : création de podcast, création de portraits de femmes (restitutions à l'occasion de l'édition 2023)
- à destination de cycle 3 en temps scolaire et hors scolaire (ALSH) : atelier « au village des garfilles »
- à destination de personnes en insertion : création de portraits (exposition 2023).

2) Projet transfrontalier « Alegro Béarn-Aragon »

Partenariat avec la Commune de Canfranc et l'association Musica Activa, organisateurs du Festival Pirineos Classic et Jazzetania : programmation d'un concert en Haut Béarn en juillet 2022 à Lèdeux, et d'une masterclass piano en lien avec l'EMIHB : *Guillaume De Chassy Trio*.

7. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- > Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- > Portage d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont notamment les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2024.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)

- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés : adhésion à Valor Béarn : transport, tri (Sévignacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Soeix (fin d'exploitation en 2023) et de Bedous (fin 06/06/2026).

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels.

→ Moyens humains / équipements :

35 agents techniques et 6 administratifs

11 camions bennes (7 bennes de 19T + 1 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (33 000 habitants).

→ Faits marquants 2022 :

- Réorganisation du service administratif suite au départ de l'agent en charge de l'exécution comptable et budgétaire ainsi que le recrutement d'un agent responsable des collectes.
- Après étude sur le niveau de service déchets et concertation, adoption d'une feuille de route (délibération du 03/11/2022) visant à :
 - 2023-2024 : Optimisation des fréquences de collectes, mise en place de colonnes aériennes, déploiement du dispositif de gestion des biodéchets
 - 2024-2025 : Communication en porte à porte pour l'accompagnement des nouvelles pratiques et la création du fichier « usagers »
 - 2026 : Communication individualisée
 - 2027 : Mise en œuvre « à blanc » d'une tarification incitative
 - 2028 : Lancement opérationnel de la tarification incitative (sous réserve de validation après l'année test)
- Finalisation de l'étude POCTEFA RCdiGREEN pour la gestion des déchets inertes, et mise en œuvre d'un chantier exemplaire en matière de valorisation/réemploi des déchets inertes -> utilisation de graviers recyclés pour l'agrandissement de l'Aire de grand passage. Réflexion à poursuivre dans le cadre du PLUi.
- Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Validation du PLPDMA par délibération du 19/05/2022) dont :
 - Poursuite des formations « Mon jardin zéro déchet » pour les usagers demandeurs de composteur individuel ;
 - Accompagnement des 2 sites de compostage autonome par le maître composteur et des établissements qui le demandent pour déploiement ;
 - Phasage de la mise en place des sites de compostage partagé : d'abord, mise en place de 2 sites en pied d'immeuble sur Oloron, puis démonstration et visites sur les 2 sites pilote d'Oloron, ensuite déploiement sur l'ensemble du territoire ;
 - Accompagnement/Soutien financier aux actions relatives au réemploi, réparation et réutilisation / 3 recycleries partenaires sur le territoire ;
 - Actions de sensibilisation lors de la semaine européenne de réduction des déchets ;

- Candidature à l'appel à projets proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets.

→ Les chiffres 2022 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 6 971 tonnes d'ordures ménagères collectées (+4%)
- 2 046 tonnes d'emballages et papiers (-5%)
- 1 370 tonnes de verre (-5%)

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 11 611 tonnes (-7%), dont pour les plus gros apports :
 - 4 201 tonnes de déchets verts (-4%),
 - 2 940 tonnes de gravats (-13%)
 - 1 273 tonnes d'encombrants (-3%)
 - 822 tonnes de bois (-10%)
 - 322 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (-14%)
 - 242 tonnes de ferrailles (-18%)
 - 298 tonnes de plâtre (+11%)
 - 908 tonnes de mobiliers (+4%)

→ Projets 2023 :

- Réorganisation des collectes des déchets ménagers avec la réduction de fréquence à une collecte tous les 15 jours pour les ordures ménagères (hors Oloron et communes de la première couronne). Objectif d'application effective à l'automne 2023.
- Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) en remplacement des bacs pour les foyers non desservis en porte à porte.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement et la mise en sécurité des déchèteries.
- Réhabilitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes de SOEIX.
- Mise en œuvre du programme Zéro déchets en Haut-Béarn avec 2 périodes d'animations et d'ateliers reprenant les axes définis par le PLPDMA.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

→ Moyens humains / équipements

- 1 chef de service en temps partagé avec le SICTOM (0.1 ETP)
- 2 agents terrain (2 ETP)
- 1 agent administratif (0.4 ETP)
- 2 véhicules
- 1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

- Les usagers de l'assainissement non collectif.
- 4 353 ANC existants

→ Faits marquants 2022

- 345 contrôles de bon fonctionnement
- 79 contrôles de bâtiment en vente ; nombre record en augmentation d'environ 20 % par rapport à l'avant COVID
- 76 contrôles de conception
- 70 contrôles de travaux
- 59 certificats d'urbanisme instruits ; nombre de CU doublé par rapport à la moyenne des dernières années

→ Projets 2023 :

- Continuité du troisième contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en 2025)
- Amélioration des contrôles de bon fonctionnement avec l'utilisation du matériel de prospection
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées
- Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des installations

C. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat

→ Moyens humains / équipements :

- Plus qu'un agent dédié suite au départ de la chargée de mission TEPOS en septembre 2022
- 1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2022 :

Approbation du PCAET après consultation des services institutionnels et des citoyens (délibération du 15/04/2022)

Animation et mise en œuvre du programme d'actions du PCAET

Tous les acteurs du territoire, collectivités locales, institutionnels, écoles /formateurs, entreprises, associations, citoyens, ... sont mobilisés. La recherche de nouveaux partenariats pour mener des actions en lien avec le PCAET est constante.

- **Action visant à optimiser notre politique d'achat responsable :**

Adhésion à l'Association Nouvelle-Aquitaine des Achats Publics Responsables (3AR) dont l'objectif est d'accompagner la CCHB dans la mise en œuvre juridique, technique et opérationnelle d'achats responsables. Objectif : utiliser la commande publique comme un levier au service de la sobriété, de l'efficacité énergétique, et de la réduction des Gaz à effet de serre.

- **Actions visant à réduire la facture énergétique du territoire :**

Rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités :

- Équipement de l'ensemble des bâtiments intercommunaux (48 bâtiments) de dispositifs de suivi de consommation énergétique afin de bien connaître leurs données énergétiques et de pouvoir les analyser pour maîtriser la facture énergétique.
- Accompagnement, conseils auprès de communes membres de la CCHB.

Rénovation énergétique de l'éclairage public :

- 194 points lumineux rénovés
- Participation au projet « La nuit sous un autre jour » porté par le Pays de Béarn.

Ce projet a permis d'identifier des secteurs à enjeux, qui cumulent une pollution lumineuse et des enjeux en matière de biodiversité. Suite à cette analyse, 5 communes du Haut-Béarn sont accompagnées pour optimiser leur éclairage nocturne.

En parallèle, des actions de sensibilisation et d'information sont conduites auprès des élus et du grand public, pour favoriser leur mobilisation sur la réduction de la pollution lumineuse et l'acceptation de l'évolution de leur éclairage nocturne. A cet effet une animation « cinétoile » suivie d'une observation astronomique s'est tenue cet été 2022 à Moumour.

- Accompagnement des ménages à la rénovation énergétique des logements :

Il est réalisé via le Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise qui est un service mutualisé entre les communautés de communes de la Vallée d'Ossau, du Pays de Nay et du Haut-Béarn : plus de 1000 ménages ont été accompagnés par le service dont plus de la moitié sur le territoire du Haut-Béarn.

- **Action visant à mettre en œuvre des projets d'énergie verte locale et citoyenne :**

A l'initiative de l'association Haut-Béarn en Transition Énergétique (HBTE), mise en œuvre de centrales photovoltaïques sur les toitures de deux bâtiments intercommunaux : celle du hangar du Pôle Technique Intercommunal à Oloron Sainte-Marie et celle de la Maison de santé à Bedous. Ces installations, financées par 191 citoyens, la CCHB, la Région Nouvelle-Aquitaine, la SEM EnR64, les sociétés Lagun, Hastoy et la banque Pouyanne, vont permettre de produire 132 000 Kwh/an ce qui équivaut à la consommation d'environ 52 foyers.

- **Actions visant à animer la communauté d'acteurs économiques sur la transition écologique :**

Installation d'un « club bio Gnv » sur le territoire : mise en relation avec les différents acteurs de la mobilité pour faire émerger des synergies visant à instaurer un cercle économique et environnemental vertueux.

→ Projets 2023 :

- Poursuite de l'animation et de la mise en œuvre du programme d'actions
- Temps de sensibilisation autour de la sobriété énergétique
- Établissement d'une feuille de route « développement du solaire au sol »

d. Eau potable et assainissement collectif

→ Description de l'action :

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la Communauté de Communes du Haut-Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle

→ Bénéficiaires :

Les communes du territoire

→ Faits marquants 2022 :

- Finalisation des travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Somport.

→ Projets 2023 :

- Réflexion sur la préparation aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif à échéance du 1er janvier 2026.
- Participation à l'étude prospective sur la ressource en eau (quantité / qualité de la ressource) portée par le Pays de Béarn.

e. Rivières

Rôle / objectif du service :

Participation à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).
- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2022 (cf. les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2022 ;
- Réalisation d'études hydrauliques ;

- Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur chacun des 2 bassins versants ;
- Régularisation de l'écrêteur de crues d'Agnos (ouvrage hydraulique classé) et des ouvrages autorisés mais non classés (bras de décharge du Lapeyre à Ogeu-les-Bains, digue du Lotissement de l'Île à Eysus).

→ **Budget 2022 :**

- Contribution au SMGOAO : 300 000 €
- Contribution au SMBGP : 33 562 €

Ces contributions sont entièrement financées par la taxe GEMAPI qui est prélevée auprès des contribuables de la taxe foncière (bâti et non bâti), de taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

→ **Projets 2022 :**

- Poursuite des actions engagées en 2023

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage)
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 16 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 11 agents répartis sur plusieurs sites :
 - 1 chef de service basé au PTI,
 - 6 agents aux ST Oloron (dont 1 référent avec expérience en maçonnerie, 1 électricien, 1 électromécanicien en temps partagé avec la piscine et 3 agents polyvalents)
 - 3 agents aux ST Josbaig (dont 1 référent) : équipe dédiée aux travaux d'espaces verts et entretien VRD
 - 1 agent polyvalent aux ST Aspe
- Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte :
- 1 saisonnier (6 mois à partir du mois d'avril),

- Des emplois d'été sur contrat de 15 jours (juillet, août),
- **La section ingénierie** compte 3 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 Cheffe de Pôle (comptabilisée à 60% sur la partie technique),
 - 1 Technicien fluide,
 - 1 Technicien bâtiment,
- **Un support administratif** (gestion comptable et accueil PTI) est assuré par 2 agents en temps partagé avec d'autres services : 1,3 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux. Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions plateaux,
- Balayeuse,
- Tracteur,
- Débroussailleuses,
- Élagueuse,
- Broyeur,
- Souffleurs
- Tondeuses ...

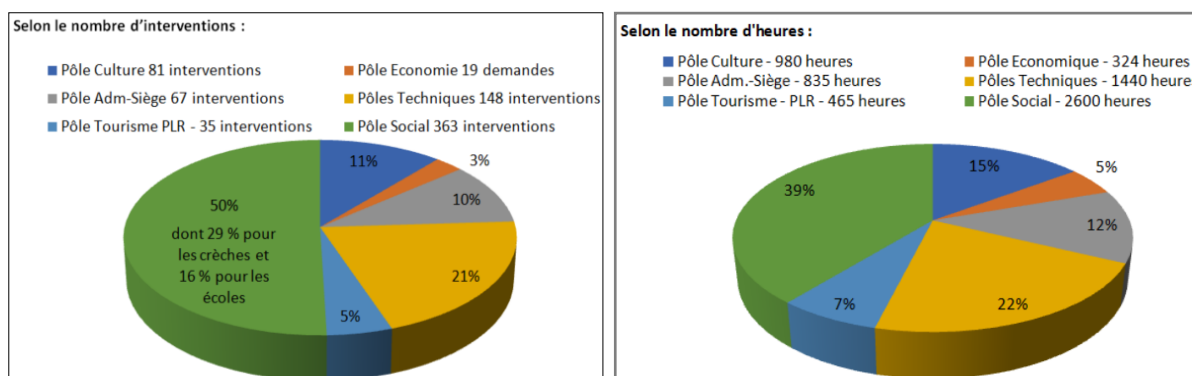
→ Bénéficiaires :

Les services techniques œuvrent principalement pour les équipements communautaires :

- Près d'une soixantaine de bâtiments de natures diverses : bâtiments administratifs / bureaux, bâtiments techniques, bâtiments d'entreprises, logements / hébergements, crèches, écoles, salles de spectacle, musées, médiathèque, piscines, station de ski, aérodrome, ...
- Une trentaine d'autres espaces et équipements communautaires nécessitant une gestion VRD (Voies et Réseaux Divers) : zones d'activités économiques, déchèteries, aires d'accueil des gens du voyage, réseaux AEP et assainissement du Somport, ...

Depuis le 1^{er} mars 2022, les interventions du service technique opérationnel (travaux en régie) sont organisées via le logiciel ATAL.

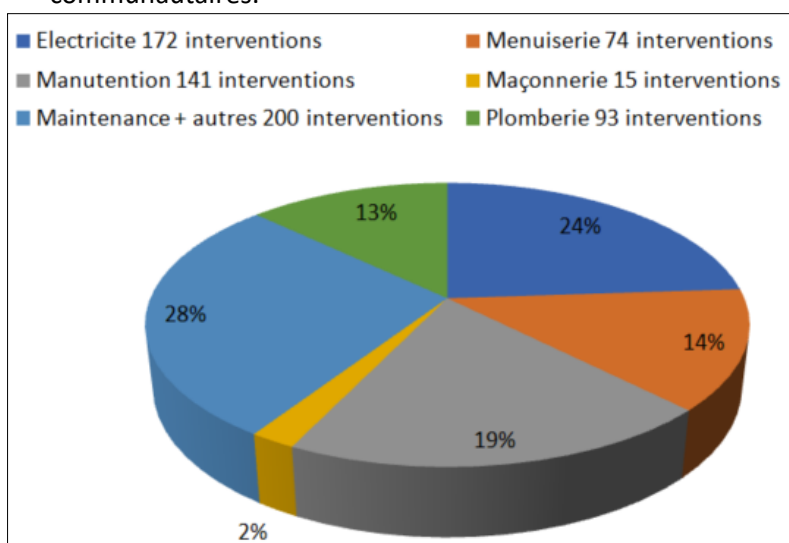
Entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2022, l'entretien des équipements communautaires a nécessité 719 interventions pour un total de 6 644 heures. En voici la répartition par pôle de compétence bénéficiaire :



Les services techniques intercommunaux interviennent également pour les communes membres et les groupements de communes qui le souhaitent dans le cadre de conventions de mise à disposition du service. Pour l'année 2022, cela représente 4 291 heures (soit environ 2.7 ETP) dont 3 386 heures d'entretien espaces verts.

→ Faits marquants 2022 :

- Concernant le service technique opérationnel :
 - Le graphique suivant représente la typologie des travaux réalisés sur les bâtiments communautaires.



- Les Services Techniques ont accompagné les entreprises titulaires des contrats de contrôles réglementaires annuels pour l'électricité, le gaz, les 24 défibrillateurs, les 237 extincteurs et les 6 ascenseurs, répartis sur tous les sites de la CCHB.
- Gestion technique de l'accueil des groupes de passage à l'AGP.
- La cellule ingénierie technique a pris en charge toutes les études et travaux sur les équipements communautaires (patrimoine bâti et non bâti) :
 - Gestion des projets structurants (dont notamment Espace nordique du Somport, Fort du Portalet, Atelier marionnettique à l'Espace Jéliote, Piscine Oloron Haut-Béarn) et suivi des études et travaux confiés à des prestataires.
 - Mise en œuvre du plan de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments :
 - > En 2022, travaux au pôle technique intercommunal (réceptionnés fin 2022) et à la médiathèque (finalisation prévue en 2023).
 - > Étude de conception du projet de remplacement des systèmes de chauffage / refroidissement du Siège de la CCHB, pour réalisation en 2023.
 - Co-construction et mise en œuvre d'un plan de sobriété (adopté en Bureau du 24/11/2022) :
 - > Des mesures sur les consignes de chauffe
 - > Des fermetures : * à la piscine d'Oloron, suspension du créneau bébés nageurs + Fermeture hebdomadaire le dimanche matin, hors saison estivale + Réduction de la durée de la période estivale.
 - * à la Villa Bedat, fermeture hebdomadaire supplémentaire le mardi.
 - > Des Travaux de rénovation énergétique - > optimisation du plan déjà en cours
 - Un service technique d'astreinte a été étudié en 2022 pour répondre aux situations d'urgence technique et au besoin de mise en sûreté des biens et des personnes. Il sera mis en place de façon opérationnelle en 2023.
 - Gestion des projets d'amélioration des aires d'accueil des Gens du Voyage : agrandissement et amélioration de l'Aire de Grand Passage (AGP), dépollution de l'Aire des Angles, amélioration de l'Aire de Soeix

- Gestion du partenariat avec l'aéroclub pour la gestion de l'aérodrome d'Herrère. Un plan d'actions correctives a été établi et mis en œuvre suite à l'audit de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) en date du 19/07/2022.

→ Projets 2023 :

- Poursuite des projets structurants, des rénovations énergétiques et autres améliorations du patrimoine bâti et non bâti de la CCHB.
- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir.
- Poursuite des opérations de maintenance courante.
- Poursuite des réalisations de travaux en régie dont par exemple :
 - Siège : réaménagement de la salle de pause du 3ème étage et des 2 patios en rez-de-chaussée, pour créer des lieux de convivialité et accueillir un abri vélos ;
 - Villa Bedat : aménagement de l'entrée du parc de la villa pour empêcher le stationnement et libérer l'accès pompier au niveau de la "calade" latérale côté Auditorium.

b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

→ Description de l'action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La dernière, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général un peu plus de 4 mois (20 semaines).

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : pédagogique, technique, administrative et financière.

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 12 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 directeur (suite à son départ en mars 2022, et en attendant un nouveau recrutement – effectif en mars 2023 - la gestion du service a été assurée conjointement par la direction générale et la cheffe de pôle Technique)
- 4 Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS)
- 4 agents d'accueil et entretien
- 3 agents techniques de maintenance dont 1 en temps partagé avec le service technique opérationnel

→ Bénéficiaires :

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 52 459 entrées en 2022

Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Part sur le total	Détail
Public Cartes abonnement	1 028	1,96%	- Adultes + Ado + enfants + CE (Hiver + Été)
Public Autres entrées	20 108	38,33%	- Adultes + Ado + enfants + groupes (Hiver + Été)
Scolaires	12 640	24,10%	- Écoles : 9 514 - Collèges et Lycées : 3 126
Association	16 269	31,00%	- Gym Volontaire : 2 977 - Léo Lagrange : 1 956 - Enfants d'eau : 1 919 - Oloron Natation 64 : 9 356 - Kayak (Bidos, Soeix, Mauléon) : 34 - UNSS64 : 27
Entrées sociales et médico-sociales	1022	1,95%	- IME (l'Espoir 189 et Martouré 15) : 204 - ESAT St-Pée : 100 - Foyer du Gabarn : 68 - Foyer de vie Perce Neige : 177 - Foyer de vie d'Accous : 9 - Hôpital de jour : 31 - ITEP (Les Events 18 + autres 60) : 78 - Foyer de vie l'Abri Montagnard : 104 - Clair Matin (Maison d'enfants à Borce) : 133 - Association Cheval Bleu (Accueil d'enfants en souffrance) : 23 - MECS PLANTEROSE : 41 - SESIPS ADAPEI : 54
Autres entrées	509	0,97%	- Corps d'État (Pompiers, Gendarmes, Policiers) : 251 - Sauveteurs et Secouristes Béarnais (BNSSA) : 148 - Agréments : 110
Leçons Cartes abonnement	203	0,39%	- Abonnements 10 leçons de natation
Leçons	680	1,30%	- Leçons de natation payées à l'unité : 404 - Entrées Leçons : 276
TOTAL Général	52 459	100%	

Après 2 années fortement impactées par les contraintes sanitaires liées à la Covid-19 (des périodes de fermeture, des limitations de jauge, contrainte du pass sanitaire, ...), en 2022, avec 52 429 entrées générales dont 21 136 entrée Public, la fréquentation est en nette augmentation.

Rappel des chiffres antérieurs :

- En 2020 : 27 556 entrées générales dont 10 409 entrées Public
- En 2021 : 30 941 entrées générales dont 12 649 entrées Public

Cependant, la fréquentation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn n'est pas revenue à ce que nous avons connu antérieurement au COVID :

- En 2018 : 69 898 entrées générales dont 31 760 entrées PUBLIC
- En 2019 : 57 062 entrées générales dont 27 595 entrées PUBLIC malgré la fermeture d'un mois et demi (septembre à mi-octobre) nécessaire à la réalisation des lourds travaux d'amélioration énergétique et de confort

Une partie de l'explication se trouve dans le report du démarrage de la saison estivale du fait de problèmes techniques. L'ouverture des bassins extérieurs initialement prévue au 30 mai n'a pu être réalisée que mi-juillet 2022 du fait d'un important retard de livraison des nouvelles pompes (les 2

préexistantes étaient hors service), et ce, dans un contexte international difficile lié à la guerre en Ukraine.

Il convient de noter également un « effet de la Covid-19 » avec une multiplication des piscines privées qui détourne les usagers des piscines publique.

L'offre des espaces extérieurs peut permettre d'atténuer cette tendance.

Nombre d'entrées publics à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 7 610 entrées sur 4.5 mois

Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Part sur le total
Public	5 510	72,41%
Scolaires	1 988	26,12%
Pompiers	112	1,47%
Total général	7 610	100%

2022 est une année record en termes de fréquentation de la Piscine de Barétous depuis la fusion des intercommunalités en 2017.

Outre le report des usagers de la piscine d'Oloron en juin et début juillet du fait de la non ouverture des bassins extérieurs, la piscine ouverte située à Lanne-en-Barétous a bénéficié d'une saison très ensoleillée et chaude.

Rappel des chiffres antérieurs :

- 2018 : 4 380 entrées sur 3 mois d'ouverture (démarrage de saison retardé de d'un mois et demi pour permettre l'achèvement des travaux de réhabilitation complète de l'équipement).
- 2019 : 4 794 entrées sur les 4.5 mois d'ouverture.
- 2020 : 4 330 entrées sur les 3.5 mois d'ouverture (année Covid-19)
- 2021 : environ 4 000 entrées sur les 4 mois d'ouverture (année Covid-19)

→ Faits marquants 2022 :

- Report du projet global de modernisation de la piscine d'Oloron et priorisation de travaux visant la sécurité (rénovation des espaces extérieurs, mises à jour électrique ...) et l'optimisation énergétique

→ Projets 2023 :

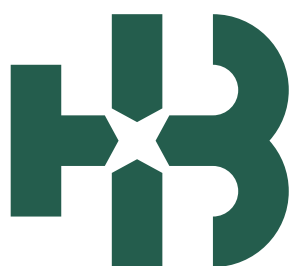
En 2023, le fonctionnement des piscines sera impacté par le plan de sobriété énergétique de la CCHB qui a été validé fin 2022.

Malgré les travaux de rénovation énergétique réalisés depuis 2019 sur la piscine d'Oloron Haut-Béarn (lesquels ont permis de baisser de 60 % la consommation totale en gaz et électricité en KWh, entre 2018 et 2021), la piscine d'Oloron reste le bâtiment intercommunal le plus énergivore.

Ainsi, dans un contexte où, d'une part, l'État appelle à une mobilisation collective pour réduire les consommations énergétiques, et d'autre part, nous devons faire face à l'envolée des prix, plusieurs mesures ont été prises, parmi lesquelles :

- Abaissement de la température de l'eau à 27°C au lieu de 28°C ;
- Suspension provisoire du créneau "bébés nageurs" permettant d'éviter de chauffer l'eau à 32 °C ;
- Fermeture le dimanche matin en période hivernale ;
- Réduction de la durée de la période estivale en 2023, à Oloron (3 mois au lieu de 4) comme à Lanne (18 semaines au lieu de 20).





HAUTBÉARN [★]
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 [hautbearn.fr](https://www.facebook.com/hautbearn.fr)